

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ⵎⵓⵏⵉⵙⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵙⵓⵔⵉⵔⵉⵔⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵙⵓⵔⵉⵔⵉⵔⵜ

ⵍⵓⵎⵉⵏⵉⵔⵉⵏⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵙⵓⵔⵉⵔⵉⵔⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵙⵓⵔⵉⵔⵉⵔⵜ

ⵍⵓⵎⵉⵏⵉⵔⵉⵏⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵙⵓⵔⵉⵔⵉⵔⵜ ⵏ ⵉⵏⵙⵉⵎⵉⵏⵜ ⵙⵓⵔⵉⵔⵉⵔⵜ

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERY DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DE TRADUCTION ET INTERPRETARIAT



جامعة مولود معمري - تيزي وزو

كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :

N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention Du diplôme de master II

DOMAINE : Lettres et Langues Etrangères

FILIERE : Traduction et Interprétariat

SPECIALITE : Traduction arabe-français-arabe

Titre

**Les spécificités de la traduction du recueil de l'arabe vers le français en
journalisme.**

**Etude critique et analytique de deux reportages parus dans
*El Watan***

Présenté par :

M. Noureddine TIDJEDAM

Dirigé Par :

Mme Kahina TALEB

Jurys de soutenance :

Président : **Halima NINE**

Encadreur : **Kahina TALEB**

Examineur : **Taous Assma BEN HIDJAB**

MAA

MAA

MAB

UMMTO

UMMTO

UMMTO

Promotion : septembre 2016

Dédicaces

À la mémoire de mon grand-père ;

À ma grand-mère, mes parents, mes frères, ma sœur et mes amis.

Noureddine

Remerciements

Je remercie vivement **Mme. TALEB Kahina** d'avoir accepté l'adoption de mon thème de recherche, mais aussi de son soutien indéfectible et permanent, de ses conseils et de sa disponibilité.

Mes remerciements vont également à tous mes enseignants qui ont contribué à ma formation. Je ne dois bien entendu pas oublier d'exprimer ma gratitude aux personnels des bibliothèques de l'université de Tizi-Ouzou pour les services rendus aux étudiants.

Merci aussi au personnel de l'administration du département de Traduction et Interprétariat.

Je remercie par ailleurs **M. TIMZOUERT Djemaa** pour son accompagnement tout au long de l'élaboration de ce travail. Je lui témoigne ici ma sincère reconnaissance. Je suis très reconnaissant également à l'égard de mes amis **Youcef, Lounis, Ferhat, Yamina et Fazia**.

Enfin je tiens à remercier le bureau national ainsi que le bureau régional de Tizi Ouzou du quotidien ***El watan*** de nous avoir ouvert les portes de l'aide dans notre travail. Merci notamment aux deux journalistes au sein de ce quotidien d'***El watan***, à savoir **Mustapha BENFODIL** et **Ali Boukhlef** d'avoir mis à notre disposition le corpus sur lequel nous avons basé notre travail.

Citations :

« Le traducteur, tantôt lecteur pour comprendre, tantôt écrivain pour faire comprendre le vouloir dire initial, sait fort bien qu'il ne traduit pas une langue en une autre mais qu'il comprend une parole et qu'il la transmet à son tour en l'exprimant de manière qu'elle soit comprise. C'est la beauté, c'est l'intérêt de la traduction d'être toujours à ce point de jonction où le vouloir dire de l'écrivain rejoint le vouloir comprendre du lecteur. » (DANICA, S., MARIANE., L. : 2001, p. 17).

Introduction Générale

Introduction générale

Le domaine de la presse ne cesse de se développer pour devenir de plus en plus indispensable. Effectivement, notamment avec le développement de la technologie aujourd'hui, beaucoup de moyens sont mis à la disposition de l'information pour qu'elle soit transmise dans de bonnes conditions. L'actualité d'ailleurs peut être suivie via les différents types des médias : la télévision, la radio, l'internet, le journal... Et concernant le journal, vu les nombres importants des éditions au quotidien, et le nombre important des consultants de celui-ci (journal) sur sa version électronique, l'on peut dire que le texte journalistique est l'un des textes les plus lus.

Ainsi, liant ce domaine de la presse écrite notamment, au nôtre à savoir le domaine de la traduction, nous constatons une relation de complémentarité vu que le journaliste recourt dans des cas à la traduction, et ce, afin d'accomplir sa mission communicative, ou la mission d'informer. Nous faisons allusion notamment aux cas où le journaliste de la presse écrite récolte sa matière (des informations) dans une langue et les publie par la suite sous forme d'un article journalistique, dans une autre langue.

L'objet d'étude du présent travail est l'analyse de la traduction que fait le journaliste pour les informations recueillies avant de leur mise sous presse. Il s'agit de la traduction de paroles recueillies en arabe dialectale et traduites vers le français classique par le journaliste lui-même en vue de les publier, par la suite, dans le quotidien national indépendant francophone *El watan*. Le corpus de notre mémoire se compose, justement, de deux reportages parus dans *El Watan*.

Nous avons opté pour l'étude du texte journalistique pré-édition comme corpus parce que celui-ci n'est pas abordé en traductologie. Nous précisons à cet effet que notre contribution ne s'intéressera pas aux articles journalistiques traduits à la poste-publication. Le mémoire traitera plutôt la traduction «immédiate» effectuée simultanément par le journaliste lui-même au cours de la collecte de l'information dans une langue (l'arabe dialectale) et la publication de celle-ci dans une autre langue (en français). Il s'agit d'une traduction prépublication de l'article journalistique. C'est-à-dire qu'il est question ici de l'étude du processus de la construction du sens pendant la préparation de l'information à publier.

Etant face à une langue d'écoute ou de lecture, d'une part, et, une langue d'écriture ou de réécriture, d'autre part, le journaliste se trouve contraint d'assumer deux tâches dont il est difficile d'opérer une hiérarchisation : l'une concerne la communication, l'information, tandis que l'autre a trait à la traduction proprement dit. Le souci d'informer est situé à rebours avec

Introduction générale

celui de la traduction. Il faut préciser cependant que la deuxième tâche, la traduction en l'occurrence, n'est souvent pas affichée. Elle est ignorée par le lecteur et même par le journaliste pour qui la traduction en question n'est qu'un procédé pour atteindre l'objectif principal qui est la communication. En effet, dans un journal, il n'est jamais mentionné le travail de traduction fait par le journaliste. A la fin d'un entretien par exemple, on trouve écrit : « propos recueillis par (puis on trouve la signature du journaliste réalisateur de l'entretien, mais on ne trouve jamais écrit « propos recueillis et traduit par tel ou tel journaliste ». En quelques sortes, quoiqu'inconsciemment, on cache au lecteur que l'article avait « subi une traduction » : le lecteur n'a donc pas accès au texte original (source). Et pour ce qui est de notre cas, ce sont des journalistes exerçant au sein de la rédaction d'*El Watan* d'Alger qui ont mis à notre possession –pour les besoins de notre étude- la version orale en langue arabe dialectal du corpus (entretiens). Ils ont mis également à notre disposition la version publiée en langue française. C'est en somme de cette manière que nous avons construit notre corpus.

Pour ce qui est des motivations qui nous ont enthousiasmées pour mener notre étude, nous citons en premier lieu l'originalité du thème. En effet, étant originale, la thématique abordée nous a beaucoup motivés dans la réalisation de ce travail. C'est une thématique qui n'a pas été traitée auparavant. Elle a trait à un domaine important à savoir celui de la communication et du journalisme, comme elle relève aussi de la dialectique. C'est une thématique dialectique dans la mesure où elle est proche de l'interprétation : le texte source est oral tandis que la version traduite est sous forme écrite.

Surtout, il est à souligner – comme différence motivante - que dans ce domaine de la communication (journalisme) l'erreur n'est pas permise en rapportant les propos de son interlocuteur. Cela veut dire que la traduction dans ce cas doit servir sa fin purement communicative. Dans le cas contraire, les critiques –contrairement à celles prononcées à l'égard des traductions «ordinaires»- se traduisent par le la voie de l'action : faute de traduction «juste», le journaliste risque des poursuites judiciaires pour «diffamation¹». Précisons que nous avons utilisé ici le mot «communication» car ce concept est beaucoup plus large que celui du journalisme afin de mieux cerner notre analyse que l'on réalisera de la

1. DROIT atteinte à la réputation d'un individu ou d'une collectivité par des propos ou des écrits calomnieux
•poursuivre en diffamation (selon dicos encarta 2009)

Introduction générale

traduction. Car le mot journalisme n'est qu'un contenant enveloppant le contenu de communication. Les deux notions (journalisme et communication) seront définies dans la partie théorique de ce mémoire.

Par ailleurs, la communication a changé aujourd'hui d'une communication aux techniques limitées et à un public homogène, à une communication aux techniques considérablement développées et aux messages innombrables dont les récepteurs deviennent de plus en plus nombreux, hétérogènes et réticents. Du coup, nous nous sommes demandé si les écrits journalistiques sont adaptés aux nouvelles techniques et au public aussi bien large que diversifié de la communication. Est-ce qu'on a investi dans la formation du journaliste qui n'est plus l'informateur de sa localité et de son pays seulement, mais plutôt l'informateur international et universel ? Est-ce qu'on a pensé à l'inclusion d'un traducteur de formation parmi l'équipe (journaliste, correcteur, metteur en page...) derrière la préparation d'un numéro d'un quotidien ? Sur l'échelle nationale, en Algérie, un pays où la population locale est linguistiquement plurilingue, il y a lieu de s'attarder sur le «comment ?» que l'information est transmise, compte tenu du passage de langue vers une autre auquel est contraint le journaliste. En effet, pour le cas de notre étude, le journaliste du quotidien *El Watan*, au cours de la collecte de l'information, est outré de traduire au même temps qu'il rédige son « papier », car son informateur communique dans une autre langue, à savoir l'arabe. Pour rendre explicite le plurilinguisme auquel fait face le journaliste en recueillant sa « matière » tenant ce passage extrait dans le journal *El Watan* à l'occasion d'une visite rendu par le ministre des affaires intérieures algérien Bedoui, au Sud de l'Algérie :

«... Le superviseur du chantier, un trentenaire, hésitant entre le français et l'arabe attire l'attention du ministre qui lui demande de choisir sa langue : arabe ou tamazight, une occasion pour Bedoui de saluer la nouvelle constitution algérienne. Originaire de TiziOuzou, son interlocuteur décide donc de parler en Kabyle. Finalement, le ministre interviendra une autre fois pour lui demander de mélanger entre les deux langues afin qu'il comprenne, et poursuit la discussion en français » (El watan : 16/04/2016)

Comme le montre le passage, le discours objet de la couverture journalistique, est déroulé dans trois langues, ce qui oblige le journaliste à recourir à la traduction pour rédiger son reportage. Cette traduction que fait le journaliste a suscité en nous la curiosité de poser la problématique suivante :

Introduction générale

Quelles sont les spécificités de la traduction arabe-français du recueil en journalisme ? Comment le journaliste procède-t-il pour traduire en communiquant ? Quel impact a cette traduction sur la communication ? Le journaliste, a-t-il réussi sa tâche de communication ? Donc, celle de la traduction et vice versa ? Sinon, quelles sont les critiques à réserver et quelles sont les solutions à proposer ?

Aussi, un complément de questionnement se pose de lui-même ici : le journaliste doit-il tenir compte du souci d'informer, de rendre compte, ou bien doit-il se préoccuper aussi même de la traduction – selon les normes – des informations recueillies ? C'est-à-dire, doit-il informer ou traduire ? Ou bien les deux en même temps ? L'on tente d'ailleurs d'analyser les deux articles en vue d'apporter des éléments réponses à ces interrogations.

Précisons d'emblée que ce ne sont pas les sujet traités dans les reportages qui sont à la base de cette étude. Il s'agit plutôt des spécificités ayant trait au domaine de la communication en vue de clarifier le processus étant à la base de la transformation de l'information collectée dans une langue avant sa publication dans une autre langue. Et expliquer les choix traductionnels du journaliste toujours en rapport avec le domaine de la communication. Cela nous a permis de constater que la traduction est omniprésente dans la communication particulièrement dans la presse écrite.

Concernant nos hypothèses, constituant des pré-réponses à nos interrogations, nous postulons l'hypothèse méthodologique selon laquelle la traduction dans le domaine de la presse écrite se trouve heurtée par les difficultés auxquelles font face les autres traductions comme la traduction littéraire, la traduction juridique, la traduction économique ...

Aussi, nous pensons que le journaliste s'attacherait bien plus aux normes relatives à son domaine, à savoir le journalisme. Nous supposons de surcroît également que le facteur «temps» ainsi que le facteur «espace» influenceraient sur la traduction effectuée par le journaliste. Le facteur temps serait déterminant, car le journaliste est conditionné de publier l'information le plus tôt possible. Idem pour le facteur espace qui lui aussi serait déterminant, car parfois le nombre de signes (mots) que doit contenir l'article journalistique est dicté pour le journaliste. De ce fait, le journaliste pourrait être concis au détriment d'une traduction acceptable. Une troisième supposition : la traduction effectuée par le journaliste serait «limitée». C'est-à-dire que le journaliste n'étant pas formé en traduction produirait des traductions «échouées». Compte tenu du fait que la traduction n'est pas seulement une question de don mais une discipline ayant ses théories, ses méthodes ainsi que ses normes.

Introduction générale

Pour l'aménagement théorique de ce mémoire, nous nous référons à la théorie de Skopos. C'est l'approche à notre sens qui conviendrait le plus pour l'analyse d'un corpus de type journalistique. Nous présentons cette approche dans la partie théorique de notre travail.

Notre corpus se compose de deux reportages effectués dans deux pays voisins : l'Algérie et la Tunisie. Les exemples à analyser extraits des deux reportages sont transcrits par nos soins selon les principes de l'alphabet phonétique international (A.P.I).

Le travail est par ailleurs réparti ainsi : le Chapitre 1 est réservé au cadre théorique. Il rend compte de quelques définitions et notions relevant du domaine de la communication. Nous y avons également inséré la théorie de la traduction utilisée pour mener à bien l'étude. Des définitions en rapport avec la situation linguistique et langagière en Algérie et en Tunisie y seront par ailleurs abordées dans cette partie.

Dans le chapitre 2, seront présentés le corpus et le journaliste (auteur des deux reportages constituant notre corpus). L'analyse des données collectées sera abordée également dans cette partie. Les difficultés rencontrées dans notre analyse y seront également abordées. Nous tenons à souligner que pour mener à bien l'analyse et la critique de notre corpus, nous nous sommes référés à des ouvrages ayant trait bien sûr, au domaine de la traduction, de la communication, du journalisme, de l'analyse du discours, de la linguistique. Ce sont des références qui ont été dictées par la nature même de notre corpus. Avant la conclusion, un commentaire sera élaboré juste après l'achèvement de l'analyse et de la critique des données collectées (corpus). Et y seront abordées des explications sommaires par rapport aux difficultés et les anomalies rencontrées lors de l'analyse. Ce chapitre sera suivi d'une conclusion, d'une bibliographie ainsi que d'une annexe.

Chapitre I

la langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

I. La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

Ce chapitre est consacré à l'évolution des politiques linguistiques aussi bien en Algérie qu'en Tunisie. Y sont en sus présentées quelques concepts relevant du domaine linguistique et d'autres ayant un rapport à la communication, au journalisme etc.

I.1. Aperçu sur l'évolution de la politique linguistique en Algérie

Beaucoup de pays dans le monde sont caractérisés par – pour des raisons ou pour d'autres – un plurilinguisme. Autrement dit, il existe différentes communautés linguistique (parlant des langues différentes) au sein d'un même pays. Et dans ce cas il est aux autorités locales d'établir une politique linguistique et hiérarchiser entre les langues en présence dans leur pays.

En Algérie, à côté de la langue l'arabe qui est considérée comme langue nationale et officielle de l'état, les pays magrébins d'une manière générale, l'Algérie d'une manière particulière ont hérité comme première langue étrangère la langue française. En effet, bien que plus d'un demi-siècle soit passé depuis l'indépendance des pays magrébins colonisés par la France, la langue française est toujours d'usage à côté de l'arabe et de tamazight, notamment en Algérie et au Maroc. La langue française en effet, est utilisée au grand Maghreb aussi bien au niveau des institutions officielles qu'au niveau des masses (peuple).

Si le français était au début la langue du colonisateur, à l'heure actuelle, il est perçu autrement, puisque poètes et romanciers l'utilisent pour exprimer leur enracinement et leurs aspirations. Sur ce que renseigne le nombre important d'ouvrages (romans) écrits en français et de journaux quotidiens francophones qui continue à s'écrire en Algérie d'une manière particulière et au grand Maghreb d'une manière générale. Le français en Algérie est considéré aussi comme véhicule de l'identité et de la culture locales. Comme l'ont fait les écrivains algériens de langue française au cours des années 1950.

Depuis l'indépendance, l'Algérie a observé diverses constitutions successives qui étaient constantes sur ce plan : l'islam est la religion de l'État et l'arabe, sa langue nationale et officielle. Mais, après les événements qui se sont produits en 1988 en

CHAPITRE I : La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

Kabylie notamment, le pays est passé du monolinguisme à la reconnaissance officielle du tamazight. Le Parlement algérien a adopté, en avril 2002, une modification constitutionnelle instituant le berbère comme langue nationale. Avec cette «reconnaissance» du tamazight, on est passé timidement à la reconnaissance pragmatique du français, comme le confirme le discours du président de la République Algérienne, BOUTEFLIKA Abdelaziz, au sommet de la francophonie à Beyrouth (1999) :

«L'Algérie est un pays qui n'appartient pas à la francophonie mais nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a tant appris et qui nous a, en tout cas, ouvert la fenêtre de la culture française» (BOUTEFLIK A., *El Watan*, 01/08/1999)

Aujourd'hui encore, le français conserve un rôle privilégié en tant que première langue étrangère. Il occupe une place très importante dans l'éducation, la politique et l'administration. Pour ces raisons, le nouveau système éducatif algérien a inclus l'enseignement et l'apprentissage obligatoire du français dès la deuxième année après avoir été incluse en troisième année primaire.

Cette langue est vue comme la possibilité d'une promotion sociale et comme un instrument d'ouverture vers la modernité, la connaissance. Elle reste la langue des citations cultivées, du monde de l'industrie et du commerce international. Elle est – comme il a été bien discuté lors d'une journée d'étude nationale à l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou en 2016 - récurrente exclusivement ou concurremment avec l'arabe sur les enseignes des commerces.

A noter par ailleurs, que l'état algérien a procédé à l'officialisation de la langue amazigh, et ce, à l'occasion de la nouvelle constitution de 2016.

I.2.Regard sur l'évolution de la politique linguistique en Tunisie

La Tunisie est l'État du Maghreb le plus homogène sur le plan linguistique. La majorité de la population de ce pays parle l'arabe tunisien, ou la *darija*, et maîtrise l'arabe littéral, considérée comme langue officielle, et le français. La *darija* est en fait un dialecte, un ensemble de dialectes pour lesquels il n'existe aucun organisme officiel de normalisation, qui s'établit sur un substrat berbère et punique, influencé par

CHAPITRE I : La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

les langues des peuples ayant vécu ou administré cette région au cours de l'histoire, dont notamment l'arabe, le turc, l'italien, l'espagnol et le français. Il est surtout parlé dans le cadre d'un dialogue quotidien entre Tunisiens et au sein de la famille. Selon des études linguistiques, il serait proche du maltais qui n'est toutefois pas considéré comme un dialecte arabe pour des raisons sociolinguistiques. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_en_Tunisie)

Concernant la langue française, durant le protectorat français de Tunisie, le français s'impose à travers les institutions, particulièrement l'éducation, qui deviennent un fort vecteur de diffusion. À partir de l'indépendance, le pays s'arabise peu à peu même si l'administration, la justice et l'enseignement restent longtemps bilingues alors que la connaissance des langues européennes est renforcée par l'exposition de la Tunisie à ce continent par l'intermédiaire de la télévision et du tourisme. Les gouvernorats de Béja, Gafsa, Médenine, Monastir, Sfax, Sousse et Tunis sont membres de l'Association internationale des régions francophones.

En Tunisie, le choix de Bourguiba dès l'indépendance était d'inscrire le pays dans la modernité, il considérait à juste titre le français comme un des outils du développement du pays notamment par l'éducation et la formation de la jeunesse. Il est à rappeler que l'idée de constituer un regroupement de pays francophones, à l'instar du Commonwealth qui lie entre elles les nations attachées autrefois à la Couronne britannique, a été d'abord mise en avant par les présidents Leopold Sedar Senghor (Senegal), Habib Bourguiba (Tunisie), Hamani Diori (Niger) ainsi que par le Prince Norodom Sihanouk (Cambodge). A leur initiative, a été créé en 1970 au Niger, le premier organisme francophone multilatéral à savoir l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), chargée de développer des programmes de coopération culturelle et économique au profit des pays francophones du Sud. Par conséquent le français a été dès l'accession à l'indépendance, hissé au rang d'une langue vivante étrangère a statut privilégié, véhiculant un indice d'ouverture culturelle non négligeables à côté de la langue maternelle l'arabe. (academiedegeopolitiquedeparis.com)

CHAPITRE I : La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

Les années 1990 marquent un tournant avec l'arabisation des cours de sciences jusqu'à la fin du collège, avec toutes les difficultés occasionnées par ce type de processus, afin de faciliter l'accès aux études supérieures et ce dans un contexte de réhabilitation du référent arabo-islamique dans l'espace public. En octobre 1999, les établissements commerciaux se voient contraints d'accorder deux fois plus de place aux caractères arabes qu'aux caractères latins. Dans le même temps, l'administration se voit contrainte de communiquer exclusivement en arabe mais seuls les ministères de la Défense et de la Justice et le Parlement sont totalement arabisés. Dans ce contexte, l'usage du français semble régresser malgré le nombre accru de diplômés du système d'enseignement, ce qui conduit au fait qu'une bonne pratique du français demeure un marqueur social important. Puisqu'elle reste largement pratiquée dans les milieux d'affaires, l'univers médical et le monde culturel, on peut même considérer qu'elle s'est embourgeoisée.

D'après les dernières estimations fournies par le gouvernement tunisien à l'Organisation internationale de la francophonie, le nombre de personnes ayant une certaine maîtrise du français est chiffré à 6,36 millions de personnes, soit 63,6 % de la population.

En mai 2016, l'encyclopédie Wikipédia en langue française est l'édition linguistique la plus consultée en Tunisie avec 54 % des pages vues, devant celles en langue arabe (26 %) et en langue anglaise (17 %), les autres langues atteignant seulement 2 %.

En mai 2014, la langue française est la plus utilisée dans les posts sur Facebook avec 91 %, devant la langue arabe (18 %) et la langue anglaise (15 %).

À noter que les billets de banque tunisiens sont écrits en arabe d'un côté et en français de l'autre.

Pour ce qui des parlers berbère en Tunisie, ils sont principalement parlés dans le Sud du pays (environs de Tataouine et de Matmata) et dans l'île de Djerba, ainsi que, de manière individuelle, par les berbérophones s'étant établis dans les grandes villes. L'ensemble des parlers de Tunisie appartient, aux côtés du parler de Zouara (en) en Libye, au groupe zénète oriental (en).

CHAPITRE I : La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

Le parler du Sened, dans les environs de Gafsa au centre du pays, s'est éteint au XX^e siècle.

Le nombre total de berbérophones en Tunisie est estimé à 50 000 locuteurs.

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_en_Tunisie)

t en raison de toutes les influences linguistiques, présentes dans l'arabe tunisien, ainsi que d'une importante diaspora établie à l'étranger, il est fréquent que les Tunisiens fassent du code-switching, mélangeant du tunisien avec du français, de l'anglais, de l'arabe ou d'autres langues dans leur parler quotidien.

1.3. Le parler dialectal algérien

Il est généralement admis que l'arabisation du territoire de l'Algérie actuelle s'est faite à travers deux importants flux de population arrivant du Moyen-Orient durant la période d'islamisation.

La première étape suit directement la conquête islamique des VII^e et VIII^e siècles. Cette arabisation n'est que superficielle puisqu'elle ne concerne que les villes conquises et où les Arabes s'installèrent et constituèrent une classe dominante et aristocratique qui imposa sa langue au reste des habitants de ces villes. Les campagnes et la vaste majorité du pays restant quant à elles purement de langue berbère. Les dialectes issus de cette vague d'arabisation sont appelés pré-hilaliens.

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Arabe_alg%C3%A9rien#Origines)

La deuxième étape résulte des incursions bédouines en Algérie au XI^e et XII^e siècles, principalement les Banu Hilal et les Banu Maqtil. Cette arabisation fut beaucoup plus forte et plus profonde que la première, puisqu'elle toucha non seulement les villes mais aussi les hauts plateaux, les plaines et les oasis, entraînant ainsi l'arabisation progressive du pays entre les XV^e et XVIII^e siècles. Les langues berbères se maintenaient au XIX^e siècle dans les montagnes densément peuplées, les plaines adjacentes et dans certaines oasis du sud appelés ksours. Les dialectes issus de cette arabisation sont appelés post-hilaliens.

CHAPITRE I : La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

Enfin, ce qu'il faut retenir c'est que l'influx de populations depuis le Moyen-Orient n'a jamais été suffisamment important pour arabiser une majorité d'Algériens, l'arabisation linguistique s'est donc faite principalement par le biais des zaouias et des confréries religieuses, qui employaient l'arabe comme langue liturgique et langue d'enseignement, ainsi que par les pouvoirs politiques des différents royaumes médiévaux du Maghreb qui ont tous utilisé l'arabe comme seule et unique langue officielle à quelques exceptions près.

Les traits sédentaires : ils sont dominants dans les parlers des régions qui ont subi la première arabisation mais pas la deuxième. On distingue les parlers citadins d'origine des grandes villes (d'Alger, de Tlemcen, Nedroma, Oran, Constantine, Annaba, Blida, etc.) et les parlers ruraux qui sont issus du mélange des échanges entre les villes et les populations berbères environnantes (les parlers des Traras dans l'ouest et les parlers du pays Kotama dans l'est sont des exemples notoires).

Les traits nomades: ils sont dominants dans les parlers des régions qui n'ont connu que la seconde arabisation et pas la première ; Ils regroupent l'essentiel des parlers arabes des Hauts-Plateaux et du Sahara algérien dans les wilayas de Tébessa, Biskra, M'sila, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Djelfa, Saïda, Tiaret, Ouargla.

Les parlers mixtes, présentant à la fois des traits préhilaliens et hilaliens, résultent d'une arabisation généralement plus tardive des populations du Tell et sont présents dans les plaines côtières. Ce groupe inclut les parlers des wilayas de Constantine, Alger, Blida, Annaba, Skikda, Chlef, Médéa, Boumerdès, Oran, Mostaganem et Relizane. Ils forment également aujourd'hui l'essentielle des Koinès urbain majoritaires.

La lettre « qaf » est prononcée « qaf », « kaf » ou « alef » dans les parlers sédentaires⁹, alors qu'elle est prononcée « gaf » dans les parlers nomades, et à l'instar de leurs natures mitigées on peut retrouver les deux formes dans les dialectes mixtes.

Au fil des siècles, ces deux types de parlers arabes se sont considérablement mélangés, surtout dans le vocabulaire ainsi que dans la prononciation, au point que l'on pourrait parler aujourd'hui d'arabe algérien au singulier. Notamment, la forme mixte se répand maintenant de plus en plus partout dans le pays et notamment dans

les villes importantes, les chefs-lieux de wilayas et leurs alentours. Le fond berbère est présent quasiment dans tous les dialectes du pays et forme un substrat ancré au travers d'un patrimoine culturel commun. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Arabe_alg%C3%A9rien#Origines)

I.4. Le parler dialectal Tunisien

Plusieurs dialectes furent et/ou sont parlés en Tunisie. Cette profusion est due à plusieurs facteurs, incluant la durée durant laquelle le pays a été habité, sa longue histoire en tant que terre d'immigration, la profusion de cultures qui l'ont habité ainsi que la taille et la diversité géographique et naturelle du pays, divisé entre aires de montagnes, forêts, plaines, côtes, îles et déserts. Toutefois aujourd'hui, la Tunisie est aussi le pays le plus linguistiquement homogène du Maghreb. Les dialectes tunisien font tous partis de l'arabe tunisien et sont pleinement mutuellement intelligibles.

Le parler tunisien ou la darija tunisienne est en fait un dialecte — ou plus exactement un ensemble de dialectes pour lesquels il n'existe aucun organisme officiel de normalisation — qui s'établit sur un substrat berbère et punique, influencé par les langues des peuples ayant vécu ou administré cette région au cours de l'histoire, dont notamment l'arabe, le turc, l'italien, l'espagnol et le français. Il est surtout parlé dans le cadre d'un dialogue quotidien entre Tunisiens et au sein de la famille. Selon des études linguistiques, il serait proche du maltais qui n'est toutefois pas considéré comme un dialecte arabe pour des raisons sociolinguistiques.

Plusieurs dialectes furent et/ou sont parlés en Tunisie. Cette profusion est due à plusieurs facteurs, incluant la durée durant laquelle le pays a été habité, sa longue histoire en tant que terre d'immigration, la profusion de cultures qui l'ont habité ainsi que la taille et la diversité géographique et naturelle du pays, divisé entre aires de montagnes, forêts, plaines, côtes, îles et déserts. Toutefois aujourd'hui, la Tunisie est aussi le pays le plus linguistiquement homogène du Maghreb. Les dialectes tunisien font tous partis de l'arabe tunisien et sont pleinement mutuellement intelligibles.

La distinction principale au sein des dialectes tunisiens réside dans la différence entre les parlers pré-hilaliens (principalement au nord et à l'est du pays) et les parlers hilaliens :

CHAPITRE I : La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

Les parlers pré-hilaliens se caractérisent par l'utilisation de la consonne occlusive uvulaire sourde /q/ dans des mots comme *qa:l* (Il a dit) alors que les dialectes hilaliens utilisent la consonne occlusive vélaire voisée /g/ dans de tels mots. Les premiers prononcent également la voyelle radicale finale avant une autre voyelle, comme dans le mot *mfa:u* (Ils sont allés) alors que les seconds suppriment cette voyelle finale, ce qui donne *mfu*. Les parlers pré-hilaliens se caractérisent également par le fait de ne pas marquer le genre à la deuxième personne. Ainsi, *inti* désignant ailleurs une femme est ici utilisé pour s'adresser à un homme ou une femme, ce qui provoque la perplexité des autres arabophones, alors que dans le verbe aucune marque du féminin n'apparaît. En revanche, les dialectes hilaliens maintiennent les distinctions usuelles venues de l'arabe classique.

Les parlers pré-hilaliens maintiennent également des diphtongues issus de l'arabe classique dans des mots comme *lajl* (soirée), un trait partagé par le maltais.

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Arabe_tunisien#Parlers_pr.C3.A9-hilaliens)

On trouvera d'autres informations sur la dialectologie tunisienne chez Michael Gibson, William Marçais, Hans-Rudolf Singer et Fathi Talmoudi.

-Parlers pré-hilaliens

L'ensemble des variétés pré-hilaliennes comprend :

-Les parlers « citadins », dans les villes de Tunis, Bizerte, Sousse, Mahdia, Kairouan et Sfax ;

-Les parlers « villageois », dans le Sahel, la péninsule du cap Bon, les campagnes bizertines ainsi que certaines localités à l'intérieur des terres tel Testour et Tebourba ;

-Les parlers judéo-arabes de Tunisie.

Ce sont des variétés qui appartiennent à la famille des parlers pré-hilaliens de l'est, et qui se caractérise par la préservation de trois voyelles courtes.

-Parlers hilaliens et sulaymites

CHAPITRE I : La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

Dans le reste du pays les variétés hilaliennes ou sulaymites sont dominantes se subdivisent en deux principaux groupes

Les parlers hilaliens de l'est, dans le centre de la Tunisie, en dehors des zones pré-hilaliennes ;

Les parlers sulaymites, dans le sud et le sud-est du pays, ainsi que le long du littoral méditerranéen du nord (Mogod et Kroumirie).

La variété hilalienne s'appuie sur un fort substrat berbère, remarquable que ce soit dans le vocabulaire ou la phonétique, et subit le moins d'influences étrangères lors de l'époque ottomane ou du protectorat français. En dehors du nord-ouest et du centre-ouest de la Tunisie où elle est majoritaire cette variété se retrouve aussi dans la région de Bizerte, la région de Zhaghouan, la région du Cap- Bon, la région du Sahel-tunisien, la région de Sfax et dans le grand Tunis ce qui fait d'elle la variété ayant le plus de locuteurs.

La variété sulaymite, parlée dans le sud du pays, est une prolongation des parlers de Libye avec lesquels elle partage l'ensemble des caractéristiques.

À ces deux groupes hilaliens originaux s'ajoutent, depuis le XX^e siècle, les nouveaux parlers urbains (koinès) résultants des mouvements d'exode rural et du brassage linguistique en milieu urbain, parlers aux influences hilaliennes prépondérantes

https://fr.wikipedia.org/wiki/Arabe_tunisien#Parlers_pr.C3.A9-hilaliens

I.5. Langue / parole

Nous tenons à mettre en valeur dans notre travail la dichotomie saussurienne : Langue/parole en l'occurrence, car nous considérons que notre corpus est constitué essentiellement de paroles recueillis auprès des citoyens (discours). Un discours qui va de bas en haut, autrement dit, du peuple aux autorités. En effet, il s'agit d'interviews enregistrées, des interviews avec les masses. Pour cela, nous

CHAPITRE I : La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

pensons que distinguer la parole de la langue est nécessaire pour comprendre les choix traductionnels du journaliste, d'une part. Dans l'autre part, cela va nous permettre d'apporter notre point de vu quant à cette traduction.

Afin de définir à mieux la dichotomie langue / parole, il est utile de se référer à un autre concept saussurien qui est le langage. Ce dernier (le langage) duquel dérivent i la parole i la langue. En effet, le langage selon la définition de Ferdinand de Saussure est cette faculté qu'ont les êtres humains pour communiquer. Le langage est donc propre aux humains, il est complexe et hétéroclite. Il est à la fois individuel et social. La langue et la parole cependant, diffèrent en ce sens où l'une est sociale et l'autre individuelle.

Pour ce qui est de la langue, elle est sociale. Elle est :

« Le langage moins la Parole : c'est à la fois une institution sociale, et un système de valeurs. Comme institution sociale, elle n'est nullement un acte, elle échappe à toute préméditation ; c'est la partie sociale du langage ; l'individu ne peut à lui seul, ni la créer, ni la modifier ; elle est essentiellement un contrat collectif, auquel, si l'on veut communiquer, il faut se soumettre en bloc ; de plus, ce produit social est autonome, à la façon d'un jeu, qui a ses règles, car on ne peut le manier qu'à la suite d'un apprentissage. » (ROLAND, B., 1964 : 93)

Comme l'indique la citation, la langue n'est pas un acte prémédité, c'est plutôt une institution sociale à laquelle doit adhérer l'individu « sans conditions » si l'on veut bien communiquer.

La parole par contre, est une manifestation individuelle de la langue. On n'exprime pas tous de la même façon une même idée. Et cela dépendrait du niveau d'instruction de l'individu, sa religion, sa culture, son éducation ses objectifs personnels...

« La parole est un acte essentiellement individuel de sélection et d'actualisation ; elle est constituée d'abord par les « combinaisons grâce auquel le sujet parlant peut utiliser le code de la langue en vue d'exprimer (son expérience) personnelle » (idem)

I.6. Le discours direct et le discours indirect

Selon le dictionnaire de linguistique, le discours est le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant. (Syn. : Parole.)(JEAN, D., MATHEE, G., LUIS, G., 1989 : 158). L'autre explication proposée par le même dictionnaire est la suivante : le discours est une unité égale ou supérieure à la phrase constituée par une suite qui constitue un message ayant un commencement et une clôture. (Syn. : Énoncé) (Idem)

Le même dictionnaire mis en avant l'idée qu'un discours est un ensemble de phrases. Autrement dit, le discours est supérieur à la phrase. « Dans son acception linguistique moderne, le terme de discours désigne tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases. La perspective de l'analyse de discours s'oppose donc à toute optique tendant à traiter la phrase comme l'unité linguistique terminale. » (Ibid.)

Le discours dit direct se distingue du discours dit indirect : « On dit que le discours (ou style) est direct quand un narrateur, répétant les paroles de quelqu'un, les reproduit telles qu'elles ont été dites : le discours direct maintient notamment toutes les formes liées à la personne de celui qui parlait ou à celle du destinataire (pronom), au lieu où le locuteur parlait (opposition ici/là-bas), au moment où il parlait (temps des verbes) » (JEAN, D., MATHEE, G., LUIS, G., 1989 : 158)

« Le discours est indirect quand la phrase répétée est non pas reproduite telle quelle dans le récit, mais introduite par un subordonnant, généralement que (c'est-à-dire transformée en un syntagme nominal). Cette transformation entraîne aussitôt la disparition des marques d'énonciation *je vs tu*, et impose des références de lieu et de temps non plus en rapport avec la personne qui a prononcé la phrase, mais avec la personne qui fait le récit en répétant les paroles » (idem).

I.7. Définition de certains concepts en communication

Avant d'entamer la partie pratique de notre travail, il est utile de définir quelques concepts liés au domaine de la communication, un domaine duquel est extrait le corpus d'étude. Et ce dans le but de servir d'un paratexte afin de faciliter la compréhension du contenu de notre travail.

I.7.1. Qu'est-ce que l'information et qu'est-ce que la communication ?

Quoiqu'on fasse, il est difficile de distinguer l'information de la communication. On ne peut imaginer en effet, une communication sans informations. Ce qui laisse définir la relation entre les deux notions, comme étant une relation de contenu à son contenant. L'information bien entendu, c'est le contenu tandis que le contenant correspond à la communication. Tenant d'ailleurs ces définitions données par le dictionnaire Dicos Encarta pour la communication d'abord : 1. « La communication est la diffusion d'information d'une image de marque auprès du public » 2. « La communication est la transmission d'informations ». Le même dictionnaire définit l'information qui est connue souvent sous sa forme abrégée « info » : 1. « Nouvelle de l'actualité rapportée par un journaliste de la presse écrite, de la radio ou de la télévision » 2. « Communication au public en matière d'actualités », méthodologie anglo-saxonne, (Dicos Encarta, 2009).

Historiquement aussi, l'évolution de l'information et de la communication est dépendante l'une de l'autre où l'essor de la première engendre celui de la seconde. En effet, si le XIX^e siècle fut le siècle de la révolution de l'information, avec la conquête des libertés, l'émergence de la communication en l'ouvrant à tous dans le siècle qui suit (XX^e siècle) fait grand signe de la victoire de l'information et de ses techniques. Et comme conséquences au XXI^e siècle, le monde s'est « rétréci » en un petit village où les individus savent tout et une relation de cohabitation est devenue possible entre points de vue différents. Ainsi, l'information qui n'intéressait jadis qu'un groupe d'individus limité géographiquement, pourrait intéresser, tout le monde qui veut, aujourd'hui avec le développement des moyens de communication.

I.7.2. La nuance entre l'information et la communication

Au-delà de la complémentarité caractérisant la relation information/communication, les deux notions ont été nuancées par des spécialistes. En effet, un livre portant le titre : « Communiquer n'est pas informer » est publié par *Dominique Wolton* en 2009. Le livre traite de la différence entre l'information et la communication et même des effets de l'une sur l'autre.

CHAPITRE I : La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

« Le problème n'est plus seulement celui de l'information mais davantage celui des conditions à satisfaire pour que des millions d'individus communiquent, ou plutôt arrivent à cohabiter dans un monde où chacun voit tout et sait tout et où les innombrables différences linguistiques, philosophiques, politiques, culturelles, religieuses rendent encore plus difficile la communication et la tolérance. En un mot l'information, c'est le message, tandis que la communication, c'est la relation, beaucoup plus complexe. » (DOMINIQUE, W.2009 : préface),

Le passage traite donc la communication comme étant un processus beaucoup plus complexe que celui de l'information. Il considère l'information dans une dimension plus large prenant en considération la satisfaction des publics domiciliés un peu partout dans le monde sans perdre de vue leurs différences linguistiques, philosophiques, politiques, culturelles et religieuses - on peut s'intéresser à la lecture d'un reportage par exemple même si on n'appartient pas à un même groupe social ni à la même culture, mais on s'intéressera juste par humanisme- . Des différences auxquelles s'intéressent également la traduction pour qu'elle soit plus au moins acceptable. C'est pourquoi justement nous voulons travailler sur cette traduction dans le domaine de la communication pour voir si comme la communication, la traduction a pris en considération toutes ces différences, culturelle, sociale, politique, linguistiques...

« Dans ce livre, j'attends renverser le stéréotype dominant et montrer pourquoi le vrai défi concerne davantage la communication que l'information. Non seulement il ne suffit plus d'informer pour communiquer, car l'omniprésence des informations rend la communication encore plus difficile, mais de plus la révolution de l'information conduit à l'incertitude de la communication » (DOMINIQUE, W, 2009 : préface).

Non seulement donner l'information ne signifie pas communiquer, mais c'est même l'abondance de l'information qui « entrave » la communication parfois. Et cela pourrait bien s'expliquer par le fait qu'une seule information peut être transmise de plusieurs façons et par le biais de plusieurs langues. Mais la question est quelle est parmi toutes ces informations, celle qui a pu accomplir la tâche de la communication ? Le défi de la communication n'est pas celui de distribuer l'information avec tout ce qui est nouveau comme techniques, le défi fut plutôt celui

de satisfaire des récepteurs nombreux hétérogènes dans leurs langues, leurs cultures, leurs politiques et leur religions. C'est en effet, ce qu'explique la citation suivante :

« La révolution de XXI pas celle de la production et de la distribution de l'information par des techniques sophistiquées, mais celle des conditions d'acceptation, ou de refus, par ces millions de récepteurs, tous différents, et rarement en ligne avec les émetteurs. Les récepteurs, destinataires de l'information, compliquent la communication. L'information butte sur le visage de l'autre. On rêvait du village global, on redécouvre la tour de Babel. » (DOMINIQUE, W : 17)

Et puis, la communication est caractérisée par l'effet qu'elle provoque chez les récepteurs comme le souligne bien le passage suivant : « Par définition, l'information supprime ou réduit l'incertitude du récepteur. Qu'on le veuille ou non, elle est caractérisée par l'effet qu'elle produit sur au moins un destinataire, sans parler du public général de l'information de masse. » (JACQUES, G., ARMAND, C., 2012 : 80-81) d'où la nécessité de prendre en considération les spécificités dans différents domaines des récepteurs ou des sociétés avec lesquels on communique. Et ce, pour que la communication soit parfaite et pour qu'il n'ait pas de malentendus. C'est l'idée que développe justement ce passage : « Finalement dans la communication, le plus simple reste du côté des messages et des techniques, le plus compliqué du côté des hommes et des sociétés. » (DOMINIQUE, W. 2009 :11) Ainsi, il faut maintenir la tâche de l'information et de la communication comme facteur de rapprochement et non pas un accélérateur d'incompréhension et de haine.

I.8. Qu'est-ce que le journalisme ?

Il serait inconcevable d'aborder les sujets de l'information et de la communication sans évoquer le journalisme et le journaliste. Le journalisme c'est la spécialité même traitant l'information et assurant la communication, tandis que le journaliste est celui qui véhicule l'information à travers les différents moyens de communication. Effectivement, l'information avant qu'elle soit prête pour la « consommation », elle passe par plusieurs procédures où chacune laisse en cette information sa propre empreinte, pour enfin provoquer un effet particulier chez chaque récepteur. C'est du moins ce que véhicule comme message la citation suivante :

« Les informations diffusées par les médias sont le résultat d'un long travail : les journalistes prennent connaissance des événements, choisissent leurs sujets, enquêtent sur le terrain, puis mettent en forme les informations recueillies. A tous moments, ils font des choix qui orientent la façon dont ils décrivent le monde. Ces choix dépendent de leur perception de la réalité, de leur esprit critique et des principes de l'écriture journalistique. Les journalistes sont aussi influencés par les nombreux professionnels de la communication qui les sollicitent activement pour faire passer leurs propres informations. » (ELISABETH, C., SOPHIE, L., FLORENCE, TH., 2005 : 13)

I.8.1. Le journaliste

Le mot « journaliste » renvoie à des images qui ne correspondent pas au quotidien de tous ces professionnels des médias. Ceux-ci, en effet, sont très différents les uns des autres et les journalistes d'information ne représentent qu'une petite minorité parmi eux. Cependant, tous se réunissent autour de grands principes et sont reconnus sur la base de critères communs. Ces dernières décennies, les journalistes ont dû s'adapter aux nouvelles techniques et pratiques de leur profession. Et beaucoup se heurtent à des difficultés croissantes pour exercer sereinement leur activité. » (ELISABETH, C., SOPHIE, L., FLORENCE, TH., 2005 : 67).

Il y a aussi ce qu'on appelle le journaliste d'information : il surveille l'actualité politique, économique et les sujets de société, dans le but de la (l'actualité) transmettre au public et lui rendre la société et le monde compréhensibles.

I.8.2. Le rôle important du journaliste dans la société

La mission du journaliste est beaucoup plus complexe que l'on pense. En effet, collecter des informations n'est pas une tâche qui se fait d'une manière aléatoire. D'abord, le choix de l'information à diffuser doit être considéré. Et puis il y a l'esprit critique qui doit tout le temps accompagner le journaliste dans l'accomplissement de sa mission. Et au-dessous de tout, le journaliste d'information constitue « un contre-pouvoir au service des citoyens et de la démocratie » (Idem : 74).

Et afin de mieux expliciter ce rôle du journaliste dans la société, tenons compte de la citation suivante :

« Le journaliste rend compte des évènements. Il collecte les informations et choisit celles qui lui paraissent dignes d'intérêt, les vérifie, les met en forme et les transmet au public. Il a la responsabilité d'enquêter, d'observer d'un œil critique et de décrypter les faits, les phénomènes politiques, sociaux ou économiques, mais aussi les débats d'idées en prenant soin de présenter fidèlement toutes les opinions différentes.

Pour toutes ces raisons, le journaliste d'information est considéré comme un contre-pouvoir au service des citoyens et de la démocratie, face aux trois pouvoirs traditionnels : l'exécutif (le gouvernement), le législatif (le parlement) et le judiciaire (la justice). Ce qui lui vaut parfois le titre de « quatrième pouvoir ». (Ibid.)

I.8.3. Le journalisme américain (anglo-saxon) et le journalisme français

Parlant du journalisme, cela nous mène à évoquer nécessairement les deux « références » principales de ce métier du journalisme : le journalisme américain ou anglo-saxon et le journalisme français en l'occurrence. Les deux « écoles » ont un point de vue différent à l'égard du journalisme.

« ...Le journaliste américain croit qu'en décrivant les faits, il garantit la représentation de la réalité. Le journaliste français pense, au contraire, qu'un évènement ne peut se comprendre que s'il est resitué dans un contexte plus général. Les deux modèles sont critiqués : le journalisme américain, car il expose les faits sans en donner d'explication ; le journalisme français, car il conserve une grande part de points de vue personnels. » (ELISABETH, C., SOPHIE, L., FLORENCE, TH., 2005 : 75).

I.9. Présentation de la théorie de la traduction

Après avoir constitué notre corpus, posé la problématique et émis les hypothèses, il nous faut une théorie de traduction nous permettant d'aborder l'analyse de notre corpus. Et pour ce faire, nous avons opté pour la théorie du Skopos présentée ci-après.

I.9.1. Présentation de la théorie du Skopos

La théorie du Skopos est une théorie qui dicte certains principes qu'il faudrait prendre en considération en traduisant. C'est une théorie produite notamment à l'université d'Allemagne : Heidelberg. Les promoteurs de cette théorie sont : Hans Vermeer, l'initiateur, Christiane Nord et Margaret Ammann. La devise du Skopos comme concept est bien la « finalité ». Les promoteurs de cette théorie voient, d'ailleurs, que si le traducteur parvient à reproduire dans le texte cible le même objectif et la même finalité du texte source donc la traduction est acceptable.

Vraiment, « skopos » signifie la visée, le but ou la finalité (cf. *Ioscopo* en italien). Il est employé en traductologie pour désigner la théorie du Skopos initiée à la fin des années 1970. La skopos s'inscrit dans le même cadre épistémologique que la théorie actionnelle de la traduction, et s'intéresse également avant tout aux textes pragmatiques et à leurs fonctions dans la culture cible. La traduction est envisagée comme une activité humaine particulière, ayant une finalité précise et un produit final qui lui est spécifique (le *translatum*). Hans Vermeer est parti en 1978 du postulat que les méthodes et les stratégies de traduction sont déterminées essentiellement par le but ou la finalité (le skopos) du texte à traduire. La traduction se fait en fonction du skopos. Mais il ne s'agit pas de la fonction assignée par l'auteur du texte source, mais d'une fonction- d'où le qualificatif de fonctionnelle attribué à cette théorie-prospective rattachée au texte cible et qui dépend du commanditaire de la traduction (du client). C'est le client qui fixe un but au traducteur en fonction de ses besoins et de sa stratégie de communication. Pourtant, le traducteur doit respecter deux autres règles importantes. D'une part, la règle de cohérence (intra- textuelle) qui stipule que le texte cible (*translatum*) doit être suffisamment cohérent pour être correctement compris par le public cible, comme une partie de son monde de référence. D'autre part la règle de fidélité (cohérence intertextuelle) qui stipule que le texte cible doit maintenir un lien suffisant avec le texte source.

Influencé par Katharina Reiss (1984), Vermeer a précisé sa théorie en élargissant son cadre d'étude pour englober des cas spécifiques qui n'étaient pas pris en compte jusque- là. Il a intégré par exemple la problématique de la typologie textuelle de K. Reiss. Si le traducteur parvient à rattacher le texte source à un type textuel ou à un

CHAPITRE I : La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

genre discursif, cela l'aidera à mieux résoudre les problèmes qui se poseront à lui dans le processus de traduction. Vermeer prend en considération les types de textes définis par K. Reiss (informatifs, expressifs, opérationnels) pour mieux préciser les fonctions qu'il convient de préserver lors du transfert. Ainsi, le texte source est conçu comme une offre d'information fait par un producteur en langue A à l'attention d'un récepteur de la même culture. La traduction est envisagée comme une offre secondaire d'information, censée transmettre plus ou moins la même information à des récepteurs de langue et de cultures différentes. La sélection des informations et le but de la communication dépendent des besoins et des attentes des récepteurs cibles. Le skopos du texte (= le but, l'objectif communicationnel ultime que le texte traduit doit atteindre) peut être identique ou différent entre les deux langues concernées : s'il demeure identique, Vermeer et Reiss parlent de permanence fonctionnelle ; s'il varie, ils parlent de variance fonctionnelle. Dans un cas, le principe de la traduction est la cohérence intertextuelle, dans l'autre, l'adéquation au skopos. La nouveauté de l'approche consiste dans le fait qu'elle laisse au traducteur le soin de décider quel statut accorder au texte source.

(https://digilib.phil.muni.cz/bitstream/handle/11222.digilib/130682/Books_2010_2019_036-2014-1_6.pdf?sequence=1), consulté le 27/05/2016.

En fonction du skopos, l'original peut être un simple point de départ pour une adaptation ou bien un modèle à transposer fidèlement. Cela signifie qu'un même texte peut avoir plusieurs traductions acceptables, chacune répondant à un skopos particulier. Le skopos est le critère d'évaluation suprême.

Nous avons choisi de travailler selon la théorie du Skopos par ailleurs, car le modèle en question et le texte journalistique partagent de capitaux points communs. Etant une théorie plus pragmatique (finalité), la théorie du skopos serait, à notre sens, la plus convenable à appliquer sur un texte journalistique (reportage) lui-même considéré comme un texte pragmatique. Le texte journalistique constituant notre corpus est pragmatique dans la mesure où il est écrit non seulement dans le but d'informer mais aussi dans l'objectif de « changer » le déroulement de la vie sociale, politique, économique... d'une société donnée.

CHAPITRE I : La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

Ainsi, un meilleur article journalistique serait celui qui parvient à stimuler le récepteur- tel que voulu par l'émetteur (texte source)- en vue d'opérer un changement quelconque. C'est pourquoi appelle-t-on, justement, la presse « un quatrième pouvoir ». Une meilleure traduction selon le skopos par conséquent, est celle qui parvient à atteindre la même finalité (skopos) du texte source dans le texte cible.

Nous avons choisi de travailler selon la skopos aussi, car cette théorie ne tient pas compte seulement de l'établissement d'équivalences entre les unités linguistiques du texte source et celle du texte cible. Surtout, elle considère aussi le texte dans sa fonction comme elle prend en considération les facteurs sociaux, pragmatiques et politiques liés au texte. La théorie du Skopos en effet, reconnaît dans ce qui est appelé par les promoteurs de la théorie en question « paradigme fonctionnaliste » la responsabilité du traducteur à la fois envers les deux textes, source et cible. C'est le cas justement du journaliste-traducteur auteur de notre corpus : il a une responsabilité à la fois, envers le texte source- dont il est le seul, contrairement à d'autres textes, à en avoir accès (enregistrement personnel) –, et envers le texte cible. Et puis, le paradigme fonctionnaliste peut encourager le traducteur à concevoir la traduction dans un contexte social large et à réfléchir sur les questions éthiques. Le cas du journaliste-traducteur qui « signe » une sorte d'un contrat moral entre lui-même, ses informateurs (les émetteurs du texte source), et les lecteurs de la version traduite (le texte cible), et ce, vu que la traduction (la communication) n'est pas soumise à la vérification. Autrement dit, il ne s'agit pas d'une traduction autorisée.

Nous devons signaler par ailleurs que le paradigme fonctionnaliste est par opposition au paradigme d'équivalence qui travaille avec le texte seulement comme « unité de traduction, sans prendre en considération des facteurs sociaux, pragmatiques, ou économiques ». Chose qui peut faire perdre au texte source sa finalité, du coup son skopos.

Aussi, nous avons choisi cette théorie car elle voit en la traduction un rôle à jouer dans la société, son influence dans l'économie, la politique, les médias, etc., et la responsabilité (ou coresponsabilité) du traducteur des faits survenus dans le monde actuel. Chose qui est convenable avec la communication donc avec la traduction qui

se fait dans la communication ou le quatrième pouvoir. Les principes de la skopos qui nous citons ci-dessous et qui conviennent avec le genre du texte journalistique nous ont conduit également à adopter la théorie en question.

-La fonctionnalité et la loyauté dans la théorie du Skopos

Les principes traductionnels de fonctionnalité et de loyauté de Christiane Nord mettent en avant la situation de communication dont le traducteur est responsable envers ses partenaires. Précisons que par « partenaires » nous faisons référence aux émetteurs du texte source et aux récepteurs du texte cible.

« Cette loyauté engage le traducteur tant envers la situation source qu'envers la situation cible. Il ne faut pas confondre la notion de loyauté avec celles de fidélité ou d'exactitude, notions qui se réfèrent généralement à la relation entre les textes source et cible. La loyauté, en revanche, désigne une catégorie interpersonnelle qui renvoie à un lien social entre des personnes. »

(https://digilib.phil.muni.cz/bitstream/handle/11222.digilib/130682/Books_2010_2019_036-2014-1_6.pdf?sequence=1), consulté le 27/05/2016.

Le modèle de fonctionnalité et de loyauté prend en considération des intérêts légitimes des trois participants de l'acte traductionnel : l'initiateur (qui veut un certain type de traduction), le récepteur cible (qui attend une certaine relation entre les textes source et cible), l'auteur du texte source (qui a le droit d'exiger qu'on respecte ses intentions (dires) et s'attend donc à un certain rapport entre son texte et la traduction de celui-ci). « En cas d'un conflit entre les intérêts de ces trois agents impliqués dans la situation traductionnelle, c'est le traducteur qui doit jouer le rôle de médiateur et chercher la coopération entre les parties. » Donc nous parlons ici d'une sorte de contrat ou d'un « marché » qui se conclut entre les trois parties sur ce qui doit paraître dans la version traduite du texte. Il va y'avoir un cahier des charges entre les partenaires de la communication traductionnelle. Ce principe de fonctionnalité et de loyauté existe par conséquent dans le type de traduction sur lequel nous travaillons, à savoir la traduction dans la communication. Il s'agit là aussi d'une raison pourquoi nous avons opté pour la théorie du Skopos.

-La consigne dans la théorie de traduction, Skopos

CHAPITRE I : La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

La consigne : La consigne de la traduction est un document, fourni par le donneur d'ouvrage et accompagnant le texte à traduire, qui précise les critères de traduction du texte. Elle doit contenir notamment des informations explicites ou implicites concernant :

- la fonction ou les fonctions du texte cible
- les destinataires du texte cible
- le moment prospectif et le lieu de réception du texte cible
- le support (le moyen de transmission) du texte cible et la motivation de sa production ou réception.

En effet, il y a une sorte de consigne qui s'établit entre le journaliste-traducteurs et son interlocuteur. Parfois c'est une consigne explicite mais qui ne s'établit pas d'une manière officielle et parfois elle est implicite lorsque l'interlocuteur notamment est à un niveau d'instruction considérable (conférencier par exemple) essaye d'influencer le journaliste-traducteur d'une manière indirecte (intelligente). C'est aussi pourquoi nous avons choisi le skopos.

Dans La consigne, c'est le donneur d'ouvrage (mais cela peut parfois être le traducteur) qui décide du skopos pour le texte à traduire. Il est clair pourtant que souvent, le client et le traducteur négocient pour déterminer le skopos, surtout si le client n'a qu'une idée assez imprécise ou incorrecte du texte qui convient à la situation donnée. Le client n'étant pas en général un expert en communication interculturelle et ne sachant pas qu'une consigne précise est importante pour faciliter la production optimale d'un texte, il ne donne souvent pas la consigne explicite au traducteur. Or, dans la plupart des cas pareils, le traducteur expérimenté est capable de déduire le skopos implicite à partir de la situation traductionnelle. C'est ce que fait le journaliste notamment lorsqu'il se substitue à ses interlocuteurs particulièrement quand ceux-ci sont ordinaires dans leur niveau d'instruction. Soulignons également que pour le cas de notre traduction, le journaliste est beaucoup pour le client de la traduction, car le journaliste va même passer d'un registre de langue à un autre (arabe dialectal vers français courant) donc le journaliste-traducteur est face un double défi,

celui de respecter les spécificités du registre dialectal (familier) ainsi que celles du registre français courant.

Par ailleurs, même dans le cas où le client fournit une consigne, celle-ci ne dicte pas au traducteur la stratégie à utiliser pour traduire. Si le client et le traducteur ne sont pas d'accord quant au type de texte traduit servant le mieux la finalité recherchée, le traducteur peut refuser le contrat (et risquer de perdre ce client) ou refuser d'assumer la responsabilité de la fonction du texte traduit et se résigner à satisfaire les attentes du client. Une consigne idéale comprend toutes ces informations.

Vraiment, le journaliste si on lui exige un skopos sur lequel il n'est pas d'accord il refuse de mettre un article. Il faut signaler ici que le Skopos de la traduction est le même que celui de la communication. Par exemple un militant d'un parti politique qui demande au journaliste de lui mettre en page ses acharnements politiques même illégitimes. Dans ce cas le journaliste peut refuser le contrat (et risquer de perdre ce client) ou refuser d'assumer la responsabilité de la fonction du texte traduit et se résigner à satisfaire les attentes du client.

-Prise en considération de la typologie du texte

Comme nous l'avons cité préalablement, Vermeer a accordé dans sa théorie une importance capitale à la typologie du texte à traduire. Notamment dans les textes journalistiques, le journaliste-traducteur doit définir le type ainsi que la fonction de son texte source. Ainsi les procédés de la traduction ne seront pas les mêmes pour un texte appellatif et un texte informatif, comme ces fonctions peuvent changer en fonction de la diversité des destinataires : le même texte peut être conçu comme texte appellatif (interpellation) chez les autorités et un texte informatif pour un récepteur ordinaire local ou étranger.

Pour Vermeer, inspiré par la théorie de l'action, la traduction est un type d'action humaine doté d'une finalité et intervenant dans une situation donnée. Il appelle sa théorie, la théorie du skopos, une théorie de l'action intentionnelle ciblée. Dans son cadre, un des facteurs les plus importants dans la détermination de la finalité d'un texte traduit est le destinataire, avec sa connaissance culturelle du monde, avec ses attentes et besoins communicationnels. Effectivement, ce point de vu de Vermeer

convient avec le travail traductionnel qu'effectue le journaliste. Où le journaliste doit d'abord identifier le type ou le genre discursif de son texte ou de son discours avant de le traduire. Et puis, le journaliste prend aussi en considération le destinataire ou le récepteur de son texte (un récepteur juste pour l'informer (des gens ordinaires), un destinataire pour l'influencer (interpeler) à changer les choses (les autorités). Ainsi, lisant un même texte, un récepteur « ordinaire » peut se sentir informé tandis qu'un récepteur responsable (autorité) se sentira interpellés. « Ce qui est de nature appellative dans le texte source (par exemple, le fait de rappeler aux lecteurs des phénomènes de leur propre culture) devient informatif pour les lecteurs cibles (sert à les renseigner quant à la culture source) ».

(https://digilib.phil.muni.cz/bitstream/handle/11222.digilib/130682/Books_2010_2019_036-2014-1_6.pdf?sequence=1), consulté le 27/05/2016.

-Le type de texte opératif

Si nous avons choisi également de travailler selon la Skopos, c'est aussi parce qu'elle favorise l'identification du type du texte objet de la traduction. Cette théorie dit que : « Chaque type de texte est censé comprendre plusieurs genres de texte, mais aucun de ces genres (p. ex. les lettres) ne correspond forcément à un seul type de texte, puisque la lettre d'amour sera du type expressif, que la lettre d'affaires sera informative, tandis que la lettre de demande d'aide appartiendra au type opératif. Puisque les genres textuels sont caractérisés par des éléments conventionnels, leur classification joue un rôle important dans la traduction fonctionnelle.

Et dans ce cas nous remarquons que le texte journalistique relèverait plus du type de texte opératif. Car comme la lettre de demande d'aide, les articles que nous avons choisi nous, ce sont des revendications des citoyens donc quelque part il s'agit d'une demande d'aide à l'état.

Et la traduction des textes opératifs poursuivra l'objectif de susciter chez les destinataires du texte cible une réaction identique à celle des destinataires du texte source (pour pousser les autorités à améliorer la situation de ce peuple. Quatrième pouvoir), même si pour ce faire, il faudra modifier le contenu ou des éléments stylistiques du texte source. C'est ce que nous allons justement vérifier lors de notre

CHAPITRE I : La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

analyse de la traduction faite par le journaliste : si la réaction suscitée chez les destinataires du texte cible (autorités) est celle voulue par les destinataires du texte source sont les mêmes. (Idem).

Chapitre II

présentation et analyse du corpus

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

II. Présentation et analyse du corpus

Introduction

Le présent chapitre contient, la présentation du quotidien *El Watan*, la présentation du corpus ainsi que la présentation de l'auteur du corpus à savoir *Mustapha Benfodil*, avant d'enchaîner, dans cette même partie, avec l'analyse de quelques 30 exemples extraits du corpus. Pour ce faire, nous avons procédé d'abord à la transcription phonétique (A.P.I) ainsi qu'à la transcription en caractère arabe des exemples relevés pour l'analyse. Aussi, puisque notre corpus est sous forme orale (un enregistrement), nous avons joint le timing de chacun des exemples, ainsi afin de permettre aux consultants du présent mémoire d'écouter la version orale (originale) des exemples analysés.

II.1. Présentation du quotidien d'information *El Watan*

Le journal *El Watan* est l'un des quotidiens francophone national (algérien) d'informations constituant la presse écrite en Algérie. C'est un journal francophone fondé en 1990 par des ex journalistes du journal *El moudjahid* et dont le directeur de la publication est Omar Belhouchet. Le siège national du journal est sis à la maison de la presse « Tahar Djaout » à Alger (boulevard 1^{er} mai), le journal *El Watan* dispose également d'autres bureaux régionaux à l'instar de celui de TiziOuzou sis à (les genets).

Le quotidien est très riche en matière d'informations : On y trouve des rubriques pour la culture, pour la politique, pour le sport, pour l'art... On peut y lire également différents reportages, ainsi que différentes « contributions » concernant l'actualité nationale et internationale. Aussi, périodiquement, le journal d'*El Watan* consacre des suppléments en économie et l'immobilier, entre autres. Le journal consacre également des éditions régionales telles l'édition de Constantine pour l'est de l'Algérie, éditions d'Oran pour l'ouest, comme il y a aussi l'édition Kabylie : Bejaia, Bouira et TiziOuzou. Ainsi, le journal d'*El Watan* s'est distingué par son travail professionnel et par le fait d'être initiateur. En effet, le quotidien en question était le premier à lancer une édition de week-end connue chez les lecteurs actuellement « *El Watan Week-end* ». Ce qu'il faudrait retenir aussi sur le journal *El Watan* c'est qu'il est le premier journal à consacrer un supplément « Etudiant », un supplément qui s'édite chaque mercredi et qui traite du monde universitaire en Algérie notamment. En plus de la version

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

papier, le journal *El Watan* est disponible également sur le net. Il est téléchargeable aussi en consultant son site. A sa vingt-sixième année d'existence, le journal *El Watan* était le jour de samedi, 18 juin 2016, à son numéro 7822. Le prix d'achat du journal en Algérie, est 20 DA, 1 euro en France et 2.15 dollars aux états unis d'Amérique (U.S.A). (*El watan*, 18/06/ 2016)

A noter par ailleurs que le journal *El watan* passe de nos jours, à l'instar d'autre quotidiens national, un moment de crise financière.

ginale) des exemples analysés.

II.2. Vie et œuvre de Mustapha Benfodil, auteur du corpus

Mustapha Benfodil est né le 7 novembre 1968 à Relizane, dans l'Oranie. Il est, cependant, originaire d'Ath Eurvah, le village de Mohya (près d'Ath Yenni, en Haute-Kabylie). Après la mort de son père Mohamed-Salah Benfodil le 11 juin 1976, sa famille s'installe à Boufarik. Titulaire d'un bac Maths (1987) et d'un bac Lettres (1990), Mustapha Benfodil a d'abord entamé des études de mathématiques à l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediène (USTHB, Bab-Ezzouar). Passionné d'astronomie, il adhère au club d'astronomie "Astrolabi" de Boufarik peu après sa création en 1981.

Il voulait devenir astrophysicien, mais il déchanté très vite et se lance dans des études de journalisme (Institut des Sciences de l'Information de Ben Aknoun, Alger) dont il sort major de sa promotion (1994). Habité dès sa prime enfance par la littérature, il écrit d'abord des aphorismes, de la poésie, des nouvelles, des contes, ainsi que des romans qui resteront majoritairement inédits.

Mustapha Benfodil vit et travaille à Alger où il est journaliste au quotidien *El Watan*. Comme reporter, il s'est rendu deux fois en Irak en pleine guerre (2003-2004) comme envoyé spécial du quotidien *Liberté*, expérience qu'il relate dans un récit au ton très personnel : « Les six derniers jours de Bagdad – Journal d'un voyage de guerre » (Liberté – Casbah Éditions, Alger, 2003). Le 03 mai 2008, à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse, il a été distingué par le prix international Omar Ourtilane décerné par le journal *El Khabar*.

Toujours dans le domaine de la presse, Mustapha Benfodil est l'auteur d'une biographie au vitriol du célèbre caricaturiste algérien Ali Dilem : « *Dilem Président-Biographie d'un émeutier* ». Ayant fait l'objet d'un embargo éditorial en raison du ton jugé « excessivement

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

corrosif » de ce livre, l'auteur s'est résolu à mettre le manuscrit en accès libre sur la Toile via un blog. Il est aisément téléchargeable sur Google.

En 2008, alors qu'il se trouve en résidence d'écriture à Chenôve (près de Dijon), il crée un concept d'atelier d'écriture baptisé "MediaFictions", un protocole d'écriture expérimentale qui consiste à détourner le matériau médiatique à des fins littéraires et à « *transcender l'information pour la faire poésie* ». À travers cet atelier, Mustapha Benfodil explore les champs de résonance et de dissonance entre deux registres de langage qui lui sont si familiers : la littérature et le journalisme. Depuis Chenôve, l'écrivain a eu à animer des ateliers "MediaFictions" un peu partout : ESJ Lille, Limoges, Marseille, Casa, Le Caire, Alexandrie, ainsi qu'à Alger (en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert).

En 2009, l'écrivain lance un cycle de lectures de rue en Algérie sous le concept : « *Pièces détachées – Lectures sauvages* ». Des lectures-happenings souvent réprimées par la police. Dans la foulée, il fonde avec les écrivains Kamel Daoud, Chawki Amari et Adlène Meddi, un groupe d'action citoyenne qui milite pour la réappropriation de l'espace public (alors que le pays est sous état d'urgence depuis 1992) : le groupe « *Bezzzef!* » (1^{er} novembre 2009). Lors de la présidentielle de 2014, il est membre fondateur du Mouvement BARAKAT (1^{er} mars 2014), un mouvement animé par un collectif citoyen qui s'était opposé à la candidature du président Abdelaziz Bouteflika - fortement diminué par la maladie - à un quatrième mandat.

Mustapha Benfodil partage sa vie avec l'artiste Amina Menia. Le 14 février 2010, ils devinrent parents d'une petite fille prénommée Leïla. Des dessins de sa fille figurent dans la prochaine œuvre de Mustapha Benfodil : un roman « plastique » intitulé « *Body Writing* », et qui fait corps avec *L'AntiLivre*.

Mustapha Benfodil a aussi une œuvre notoire en matière de récit, poésie et théâtre. En effet, parmi ses romans, on trouve *Zorta!* Édité chez Barzakh l'année 2000. Une nouvelle intitulée « Le visiteur » éditée toujours chez Barzakh en 2007. Avec son poème « A la santé de la république », poème inédit avec lequel Mustapha Benfodil obtiendra le prix spécial du jury aux poésies de la ville de Bejaïa. Quant au théâtre « *Zizi dans le métro* » fut l'une de ses pièces de théâtre. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Mustapha_Benfodil), consulté le 11/06/2016.

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

II.3.Présentation du corpus

Notre corpus est composé de deux reportages parus au sein du quotidien francophone national d'information, *El Watan*. Il s'agit d'un corpus à la fois oral et écrit : le journaliste avant de publier ses reportages en langue française avait réalisé des interviews avec différents interlocuteurs en arabe dialectal. Nous avons pu récupérer même la version orale et la version écrite du corpus. Pour avoir la possibilité ainsi, d'analyser la traduction faite par le journaliste lui-même. Pour ce qui est de la version écrite elle peut être à la disposition de tous du moment qu'elle a été publiée. Elle est disponible en version papier du journal comme en sa version électronique. Quant à la version orale, elle est propre au journaliste, on peut même la considérer comme le brouillon du journaliste, en journalisme elle est appelée « la matière ».

Pour avoir le corpus oral, nous avons pris le soin d'appeler un ami qui est journaliste au sein du quotidien national d'information *El Watan*, ce dernier qui s'appelle Ali Boukhlef nous a donné rendez-vous à la maison de la presse Tahar Djaout à Alger où elle est sise la rédaction national dudit quotidien. Nous y étions, notre ami nous oriente vers un autre journaliste au sein de la rédaction, un journaliste reporters ayant publié beaucoup de reportages ayant trait notamment aux problèmes sociaux. C'était le journaliste-écrivain Mustapha Benfodhil, une occasion pour nous pour le connaître de près après l'avoir connaître seulement à travers ces livres ainsi que ces écrits journalistiques.

Tous au sein de la rédaction particulièrement notre ami Ali Boukhlef et Mustafa Benfodhil, nous ont bien accueillis.

Nous avons explicité l'ordre du jour de notre visite aux journalistes et ils ont accepté avec plaisir de nous aider. Mustafa Benfodhil nous dira : « Nous ferons de notre mieux pour aider la recherche scientifique en Algérie ». En effet, le journaliste-écrivain nous fait la sélection de deux reportages parmi les siens et les met à notre disposition. Un reportage (paru le...) qui traite des bidonvilles à la cité Maya sur Alger, un autre reportage (paru le ...) traitant du phénomène de Harraga (immigration illégale) en Tunisie. (Combien de signes ont ces papiers). Il s'agit de reportages réalisés en se déplaçant sur le terrain où le journaliste avait rencontré les populations concernées par les sujets (bidonvilles et harraga, immigration illégale). Dans les deux cas le journaliste avait affaire à des interlocuteurs « ordinaires » parlant arabe dialectal, algérien dans un cas, tunisien dans l'autre. Ce qui fait que les reportages ont été réalisés en arabe dialectal avant qu'ils soient rédigés sous forme d'un article journalistique (reportage) en langue française dans son registre courant. Le journaliste avait procédé donc à

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

la traduction avant de rédiger ses papiers. Une traduction qu'on reconnaît tantôt par le style direct où les propos de l'interlocuteur du journaliste sont mis « fidèlement » entre guillemets, tantôt par le style indirect lorsque le journaliste paraphrase à sa manière les propos de son interlocuteur.

Le premier reportage qui a porté sur l'immigration illégale (Harraga), a eu lieu en Tunisie. Le journaliste avait réalisé des interviews avec des familles dont un ou plusieurs membres sont portés disparus après avoir tenté de traverser la mer illégalement (Harraga). Les questions du journaliste avaient porté gros au modo sur les raisons qui ont laissées les jeunes risquer leurs vies pour atteindre l'autre côté de la rive ; qui a aidé les jeunes dans leur projet de Harraga ?, Où est ce qu'ils sont leurs fils actuellement ?, Comment les états ont-t-ils réagi face au phénomène ?

Signalons par ailleurs que pour réaliser son reportage, le journaliste d'origines algérienne avait passé les frontières algériennes pour rejoindre la terre tunisienne où le phénomène de l'immigration illégale (harraga).

Le deuxième reportage qui a abordé la vie lamentable des citoyens au sein des bidonvilles, il a eu lieu à Alger à la cité Maya où le journaliste avait été avec la population locale. Les questions du journaliste avaient porté cette fois-ci sur le niveau de vie caractérisant la population locale. Comment ils se sont trouvés dans ces bidon villes ? Les origines de ces gens ? Si des promesses de logement leur ont été signifiées de la part de l'état ?

Enfin, nous tenons à signaler que si les deux reportages valent une information pour les lectures, pour les populations ayant fait objet des deux reportages, cela vaut plutôt une interpellation des autorités afin d'améliorer leur situation et réagir de sorte à leur apporter des solutions. Pour le phénomène de Harraga, les familles touchées par le phénomène cherchent le bout du tunnel et trouver leurs enfant et pourquoi pas « arrêter » d'unemanièredéfinitivece phénomène de Harraga qui guette tout le temps leurs enfants.

Pour les bidonvilles, la population locale attend des autorités algériennes à est ce qu'elles leur attribuent des logements et en finir avec la vie des bidonvilles. Donc le Skopos des deux reportages est d'influencer les autorités en vue d'apporter des solutions. (Combien de minutes à chacun des deux reportages ?)

II.4. Analyse du corpus

Les exemples que nous allons analyser sont en nombre de trente (30) extraits dans les deux reportages constituant notre corpus. Nous allons présenter brièvement chacun des deux reportages avant de passer à l'analyse de ses extraits.

Reportage I

Le premier reportage s'intitule :

PLUS DE 1000 BARAQUES EN QUETE DE « DEBIDONVILLISATION » A MAGHARIA (EX-LEVEILLEY) ». Les « sous-vivants » de Haï Maya attendent un signe de Zoukh

Il s'agit d'un reportage traitant les conditions de vie lamentables auxquelles font face au quotidien les habitants des bidonvilles au lieu-dit MAGHARIA (EX-LEVEILLY). Le journaliste s'est déplacé sur le terrain et il a revenu avec le reportage dont le titre est cité au préalable.

Exemple 1-[hna lapɔlis matdirʃ létirväsja] : (01h : 39mn)

هنا لا بوليس ميديروش لانتربوسيون

« *La police chôme ici* »

Ce qui est remarquable d'emblée, en analysant la séquence discursive en question, (je, ici, maintenant est le mélange codique dans les paroles de l'interlocuteur : du français (la police) et (l'intervention). Il y a de l'arabe dialectal dans : (Hena) et (maydirouche). Malgré cela, lorsque le journaliste a traduit, il n'a pas respecté les propos de son interlocuteur tels qu'ils sont émis en arabe dialectal. Il a plutôt préféré utiliser une métaphore et dire « *La police chôme ici* ». Là nous considérons qu'il vaudrait mieux opter pour une autre traduction comme : « *la police n'a même pas besoin d'intervenir ici* ». Car, ainsi le lecteur comprendra que les gens à cet endroit (ici) sont pacifistes et ils n'ont pas besoin de la police pour leur établir de l'ordre ou de la paix. Par contre, lorsqu'on dit « *la police chôme ici* » cela pourrait faire penser au fait que la police ne fait pas convenablement son travail là-bas. Car la police étant en uniforme et parfois sans, elle travaille même si elle n'a pas effectué des interventions. Le travail de la police ne se résume pas aux interventions. Ainsi, et pour que la traduction soit acceptable, nous proposons la remédiation suivante : « *La police n'a même pas besoins d'intervenir ici* » ou encore : « *Ici, même sans police nous pouvons vivre en paix* ».

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

Exemple 2-[makan ħata waħad d'arbœh bœlmœs]

مكان حتى واحد ضربوه بلموس

« *Il n'y a jamais eu d'agression* » (01h : 31mn :49s) :

L'expression «*Il n'y a jamais eu d'agression* » et l'expression «*Aucune agression à l'arme blanche n'a été enregistrée à l'égard de personne.* » signifient-elles la même chose ?

Respectivement, la première expression est la traduction émise par le journaliste-traducteur, la deuxième est la traduction que nous avons proposée. L'on remarque que le journaliste a évité la traduction mot-à-mot. Des mots comme : « *d'arbœh* » (l'ont frappé), et « *bœlmœs* » (avec un couteau) ne figurent pas dans la version traduite de l'énoncé. Ainsi, la théâtralité mise en avant par l'énonciateur est absente dans la version traduite du journaliste.

Ce dernier (journaliste) qui parle seulement d'un quartier où il n'y a jamais eu d'agression. Or, derrière la théâtralité de l'énonciateur toute une intention : Il y a certes l'idée que le quartier ne connaît pas des agressions, mais l'idée principale est que le quartier ne contient pas des agresseurs. Les deux expressions que nous avons mis en avant ici véhiculent l'idée de la paix, mais elles sont différentes dans le sens où la paix peut être établie par les forces de l'ordre et non pas par bonneté citoyenne. Tout cela dans le but d'interpeler les autorités à l'égard de ces citoyens pourtant « normaux » mais qui, à présent n'ont pas eu leur droit au logement. Il faut dire que la version originale de l'énoncé porte l'idée que dans le quartier il n'y a ni agressé ni agresseur non plus. Et ce, par le biais de l'emploi du verbe (l'ont frappé) faisant référence à l'agresseur et à l'agressé. Sur un autre volet, précisons que le mot *agression* signifie selon le dictionnaire « *Dicos Encarta* » : attaque violente et délibérée, physique ou verbale, (contre une personne ou un groupe). Selon le même dictionnaire, le même mot signifie aussi : effet nuisible dû à un élément externe. Exemple : L'agression de la poussière contre les yeux. Nous constatons donc que l'agression peut être physique comme verbale, aussi effet nocif causé par un sujet externe. Donc, le lecteur du texte cible ne sais pas réellement de quelle nature d'agression s'agit-il. Alors que si l'on tient compte du texte source il a été bien précisé que c'est une agression à une arme blanche « *bœlmœs* ». Pour cela, afin de faciliter une mise en relief de la scène, nous proposons la traduction suivante : «*Aucune agression à l'arme blanche n'a été enregistrée à l'égard de personne (quiconque).* Ou encore : « *On a jamais enregistré l'utilisation d'une arme blanche à l'égard de personne* ».

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

Nous considérons que notre traduction est la plus convenable car le syntagme « *arme blanche* » renvoie le lecteur au vrai contexte social que vivent les gens au sein des bidonvilles où prolifèrent différents types de délinquance dont le risque d'être attaqué par un couteau.

Exemple 3-[flintixabat hənə la:waa:il] (49mn :0s) :

في لانتخابات حنا الأوائل

«Et aux élections communales, nous sommes les premiers sollicités »

Dans cette traduction, le journaliste a fait une « *extension* » pour la phrase de son interlocuteur : Il a ajouté le mot « *sollicités* » car il a jugé que dire seulement « *nous sommes les premiers* » il y'aurait un son entendu que c'est quelque chose de positif. Le lecteur pourrait comprendre que les gens des bidonvilles votent massivement et volontairement. Mais le mot « *sollicités* » a donné un autre sens à la phrase (une idée contradictoire) C'est comme dire : les premiers, mais à solliciter, ainsi l'action renvoie à « *l'état* » et non pas aux citoyens. Comprendre que les habitants sont les premiers sollicités pour voter mais réellement ils le font contre cœur. Nous pouvons dire alors que le journaliste a bien interprété le vouloir dire (la finalité) de son interlocuteur et il a su transmettre le vrai sens à travers son choix traductionnel.

Exemple 4- [haða jrœħ fəlil maʃi fənhar] (49mn :15s)

هذا يروح فالليل ماشي فانهار

« Les gens sont prêts à voter la nuit surtout depuis qu'ils ont entendu que Zouhk a dit :

[li majvɔtʃif majdif sækna] » (49mn :20s)

ألي ميبوطيش ميديش السكنة

Qu'est-ce qu'un lecteur étranger va-t-il comprendre de l'expression : « [li majvɔtʃif majdif sækna] » ?

Il faut signaler que pour cet exemple, le journaliste avait reçu des bribes d'informations, des fragments de phrases les uns isolés des autres, ce qui est fréquent lorsqu'on a affaire à des échanges verbaux avec des masses. De ce fait, le journaliste fait l'assemblage des « *bribes* » afin de construire le message que l'énonciateur avait l'intention de transmettre. Le journaliste procède ainsi sinon, ses phrases ou ses mots n'auront que des virtualités de sens.

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

Le recours à l'assemblage est inévitable. C'est le cas justement dans la présente traduction. L'interlocuteur avait parlé d'abord des gens qui ne votent que pour gagner un logement. Cet fin (logement) laisse les gens partir voter la nuit, autrement dit, en cachette. Quelque temps après, l'interlocuteur évoque ce qu'a dit Zoukh [li majvɔtʰif majdif sœkna]. Le journaliste a assemblé les deux phrases et a mis la traduction suivante : « *Les gens sont prêts à voter la nuit surtout depuis qu'ils ont entendu que Zoukh a dit : [li majvɔtʰif majdif sœkna].* Là nous remarquons que : « [haða jrœħ fəlil maji fənhar] » a été traduite par : « *Les gens sont prêts à voter la nuit* », prendre isolément l'expression traduite, elle ne correspond pas vraiment à l'expression du texte source. Mais en assemblant cette expression à la deuxième : « *surtout depuis qu'ils ont entendu que Zoukh a dit : [li majvɔtʰif majdif sœkna],* la traduction est devenue « *acceptable* » dans la mesure où elle a communiqué le sens véhiculé dans la langue source. Car :

« Dans la communication, le sens se dégage de l'enchaînement des mots et des phrases, chacun et chacune ajoutant son apport aux autres mais bénéficiant aussi du leur. Le sens se construit au fur et mesure que se déroule la chaîne parlée ; si on fige brusquement le tout en découper un segment au hasard, on peut certes extraire un passage et en analyser la correction, il sera impossible d'en extraire en même temps le sens qui restera pris dans la masse du texte. »

Il est dans ce sens que nous considérons que la manière avec laquelle le journaliste avait procédé est juste.

Néanmoins, deux remarques sont à soulever dans cette traduction. Premièrement, nous pensons qu'il serait mieux traduire la première expression par : « *Les gens sont prêts à voter en cachette* » car le vrai sens lorsque l'interlocuteur dit : [haða jrœħ fəlil maji fənhar], c'est voter en cachette car en principe il ne devait pas voter vu que le vote n'a pas changé leur situation par le passé. Et s'ils le font maintenant c'est en cachette car il est considéré comme une « trahison », mais pour avoir un logement ils le font quand même. Donc « *prêts à voter la nuit* » n'exprime pas vraiment cette idée du vote en cachette. La deuxième remarque concerne : [li majvɔtʰif majdif sœkna]. Là le journaliste a préféré laisser l'expression telle qu'elle était dans la langue source. Il a transcrit l'expression en arabe en caractères latins. Peut-être pour garder le même poids sémantique de la phrase, mais il faut savoir que la presse écrite a une version sur le net, la question donc comment le lecteur français ou un lecteur étranger qui ne maîtrise pas l'arabe va-t-il comprendre cette expression ? Pour cela, nous proposons une

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

traduction « *supplément* » qui sera mise entre parenthèses : « *celui qui ne vote pas n'aura pas de logement* ».

Exemple 5-[maʃi baʃ jrəʃhək baʃ twəli mir wəla wali wəlla rajəs dʒəmhœria ɣir baʃ jədi sœkna] :

ماشى باش يرشحك باش تولى ميرو لاولي ولا رايس جمهورية غير باش يدي السكنة (49mn :23s)

« Ils ne le font pas pour les beaux yeux d'untel ou d'untel mais juste dans l'espoir de bénéficier d'un logement »

Idee de confiance rompue dans l'énoncé original, rendu idée de favoritisme dans la version traduite.

Dans cette traduction nous remarquons que le traducteur-journaliste a procédé par équivalence où il a interprété le vouloir dire de son interlocuteur puis il a traduit à sa manière. Il n'a pas jugé utile de reproduire les mots : [jrəʃhək] (t'élire), maire, [rajəs dʒəmhœria] (président de la république). Le journaliste s'est focalisé plus sur le vouloir dire de l'interlocuteur. Mais pour une reproduction plus vive et plus intense de l'idée de son interlocuteur, le journaliste aurait pu respecter les propos de son interlocuteur. Car l'idée exprimée par le citoyen et celle reproduite par le journaliste divergent : le citoyen veut exprimer une rupture de confiance établie entre le peuple et les autorités. Tandis que le journaliste avait signifié en disant « *Ils ne le font pas pour les beaux yeux d'untel ou d'untel* », une idée de non favoritisme chez les citoyens : deux idées divergentes quand-même « De ce fait le journaliste aurait compris à travers la chaîne parlée que les gens ne votent pas par conviction, et ce, en recourant à une locution française : faire pour les beaux yeux. Ce qui n'est pas vraiment un bon choix traductionnel puisque une autre traduction comme : « Ce n'est pas dans le but d'élire un maire, un wali ou un président de la république mais juste dans l'espoir de bénéficier d'un logement. » pourrait bien faire l'affaire. Mais là nous pourrions comprendre le fait que le journaliste se substitue à l'interlocuteur puisque si on remarque l'expression : [wəlawali] en réalité, le wali est nommé et non pas élu. Et dans ce cas, l'interlocuteur soit il l'a dit par ironie ou encore par ignorance, mais dans tous les cas, le journaliste a le droit sinon il est dans l'obligation de se substituer à l'interlocuteur notamment lorsque le niveau d'instruction de ce dernier fait défaut ce qui est fréquent chez les masses.

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

Exemple 6- [nrəbi məʔza wbəqra xir mandzi ləhnaja] (37mn :12s) :

نربي معزة وبقرة خير منجي لهنايا

«J’aurais élevé une chèvre et une vache et je serais tranquille » :

Pourquoi le journaliste a-t-il traduit : [xir mandzi ləhnaja] par : « je serais tranquille » ?

Le traducteur ici a traduit l’expression [xirmandziləhnaja] par « je serais tranquille » Nous pensons que l’interlocuteur dans l’expression du texte source a mis en avant deux propositions opposées. D’abord l’interlocuteur parle de deux milieux différents, le village et la ville (la capitale) puis il a exprimé son penchant envers la vie au sein du village même avec des moyens dérisoires (modestes). Et dans la version traduite nous ne trouvons pas cette comparaison des deux propositions. Car, dire « je serais tranquille », on doit dire tranquille par rapport à quoi ? Pour cela, nous proposons la traduction suivante : « Je préfère élever une chèvre et une vache là-bas que de venir vivre ici ». Et puis là aussi ce n’est pas naïf de la part de l’énonciateur. Car durant la décennie noire qu’a connue l’Algérie, des gens ont profité de l’occasion pour s’approprier un terrain à la capitale. De ce fait, l’interlocuteur veut se déculpabiliser et dire que seules les circonstances l’ont obligé à quitter son milieu natal, et qu’autrement il ne quittera pas.

Exemple7-[waldina matœ ʔla ləblad hadi] (37mn:20s):

والدينا ماتو علي لبلاد هادي

« Nos parents se sont sacrifiés pour cette terre »

Pourquoi traduire [ləblad] (*pays*) par « terre » [a:rdʔ] ? Et [matœ] (morts) par « se sont sacrifiés » ?

Nous remarquons dans cette traduction que le mot [matœ] qui a pour synonyme « mourus » a été traduit par « se sont sacrifiés », et le mot [ləblad] qui a pour synonyme en langue française « le pays » a été traduit par « terre ». Le journaliste-traducteur, a interprété le vouloir dire de son interlocuteur avant de mettre sa traduction. Il s’est focalisé sur le vouloir dire de son interlocuteur pour mettre la traduction qu’il faut. En effet, le choix traductionnel « se sont sacrifiés » a bien rempli le vouloir dire de l’interlocuteur. Et ce, comparativement à

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

une traduction littérale : « *ils sont mort* ». Car, effectivement la mort dont il est question dans ce contexte n'est pas une mort ordinaire mais plutôt un sacrifice en vue de libérer le pays du colonisateur.

Aussi, traduire [ləblad] par « *terre* » est un choix que nous considérons réfléchi par le journaliste, un choix qui convient au contexte dans lequel les propos se sont émis. Car, si l'interlocuteur avait avancé l'argument que leurs parents se sont sacrifiés pour cette terre c'est réellement dans l'objectif de réclamer sa part de cette terre libérée. Et c'est ce que cherche les citoyens d'ailleurs, leur part, un logement. Et le mot « *pays* » est plutôt abstrait pour l'employer pour faire l'objet de partage, ce dernier (partage) qui est un acte purement concret. En langue arabe ou kabyle par contre le mot [ləblad] peut signifier « *terre* » contrairement [lwat'an], et en kabyle aussi, le mot « *tamœrth* » pourrait bien signifier (terre). Pour cela nous disons que la traduction a été réussie. Donc le journaliste a été pragmatique, il a compris la visée (skopos) de son interlocuteur dont les propos ont été « *opératifs* », aussi le journaliste-traducteur avait affiché le principe de « *loyauté* » envers son « *partenaire* ».

Exemple 8-[farʃœ lœ tʰapi] (42mn:00 s):

فرشو لو طابي

« Ils lui ont déroulé le tapis rouge »

Dans cette traduction, nous remarquons que le journaliste a jouté une épithète « *rouge* » pour le mot « *tapis* », car il est connu que le tapis rouge est déroulé pour les autorités, pour les personnalités au pouvoir. Pour cela, donc, s'il dit seulement « *il lui ont déroulé le tapis* », il risque chez certain lecteurs une mal compréhension. Dans ce cas donc, nous remarquons que le journaliste a interprété le vouloir dire de son interlocuteur, puis il s'est substitué à lui exprimer l'idée. Car, comme nous l'avons déjà dit au début, les bribes et les phrases mal assemblées, sont une caractéristique de cette communication des masses, donc le journaliste pour accomplir la mission de la communication, il est dans l'obligation de procéder ainsi dans sa traduction.

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

Exemple 9-[ʔʕəndna wladna rahəm fɪdʒamiʔʕat] (56mn :20s) :

عندنا ولادنا راهم فالجامعات

« **Nous avons des universitaires** »

Comparons la traduction du journaliste : -« Nous avons des universitaires » pour l'énoncé : [ʔʕəndna wladna rahəm fɪdʒamiʔʕat] avec la traduction que nous proposons pour le même énoncé : « Nous avons nos enfants qui sont dans des universités »

Si nous tenons à faire la « retraduction », nous allons dire en arabe : [ʔʕəndna dʒamiʔʕijin]. Nous remarquons que dans le texte source, il y a une mise en valeur d'un milieu, à savoir l'université. (Je, maintenant, ici)Et ce, pour dire que les bidonvilles étant un milieu défavorisé, les gens ont réussi quand même propulser de leurs enfants dans des milieux favorisés à l'instar des universités. Réellement, il y a un sous-entendu qui est : « malgré cette vie difficile que nous menons, nous avons réussi à envoyer nos enfants étudier dans des universités. Et non pas de dire que nous avons des universitaires », une phrase à travers laquelle pouvant transmettre une idée carrément contradictoire à celle que l'interlocuteur voulait transmettre. N'est-ce pas, la phrase peut nous transmettre l'idée que ce groupe d'habitants peut se prendre en charge puisqu'ils ont des universitaires ? Or, une idée de déficit au quotidien est signifiée dans les propos de l'interlocuteur. Pour cela, nous jugeons que ne pas traduire le mot [wladna] n'est pas un bon choix. Car qui dit nos enfant dit famille et qui dit famille dit aussi principes, organisation et respect conduisant à la paix. La paix justement qui était l'idée principale de l'interlocuteur pour répondre à ceux qui ont accusé leurs enfants de voyous. Et puis le mot wladna inclus aussi le mérite des parents dans ce que sont devenus leurs enfants. Et puis même si nous avons des universitaires le quartier peut être plein de voyous. En plus c'est indéfini « des universitaires ». Contrairement au texte source c'est défini, il s'agit bel et bien de « nos enfants » C'était cela l'information principale que l'interlocuteur voulait transmettre en premier. Est-ce réellement nous pouvons concevoir ce sens dans la phrase traduite par le journaliste : « *nous avons des universitaires* », la réponse pour nous, serait non. Car dans cette phrase il n'y a ni valorisation de l'espace université ni accent mis sur le mérite des parents qui ont réussi la tâche d'éduquer leurs enfants malgré « leur vie difficile ». Ce qui est mis en valeur plutôt c'est le statut « *universitaire* » La différence c'est que lorsque nous disons : « *nous avons nos enfant qui sont dans des universités* », ici l'adjectif possessif, « nos » c'est la mise en valeur de [ləwlad], il s'agit bel et bien de nos enfants. C'est pourquoi la

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

traduction que nous proposons est la suivante : « *Nous avons nos enfants qui sont dans des universités* ».

Exemple 10-[ʔʕəndna wladna rahəm flɔʒjɪ lwatani] (56mn :20s)

عندنا ولادنا راهم فالجيش الوطني

«**Nous avons des officiers**» :

Les institutions ayant une grande symbolique sont absentes dans la version traduite.

Dans cet exemple comme au précédent, le choix de « *négliger* » l'institution [lɔʒajɪ lwatani] de la part du journaliste-traducteur, est-t-il acceptable ? Il y a seulement [lɔʒamiʔʕat] (les universités) » qui a été remplacé par [lɔʒjɪ lwatani] (l'armée nationale) ». Et comme au premier, le journaliste s'est intéressé plus au statut de de « ces enfants », Officiers. Il n'a pas traduit « wladna » comme au premier d'ailleurs, il n'a pas traduit non plus [lɔʒjɪ lwatani] alors qu'une simple analyse du discours, selon la pragmatique nous dicte que l'expression est capital dans la phrase. Car disons qui dit Armée dit protection, en plus il y a le mot national qui renvoi au nationalisme des citoyens de ces bidonvilles, c'est aussi pour dire que nos enfant contribuent à la protection de ce pays, donc tout simplement nous avons le droit à des conditions meilleures dans ce pays. Nous remarquons également que l'interlocuteur parle de leurs enfants au sein des institutions nationales comme les universités et l'armée nationale, tandis que la version traduite parle des statuts de ces enfants. Alors que les institutions ici sont d'une grande symbolique. Donc ce qu'intéresse l'interlocuteur n'est point le côté individuel mais plutôt les milieux fréquentés par leurs enfants, et ce, dans le but de dire tout simplement qu'ils ne sont pas des voyous et ce qu'ils revendiquent est légitime. L'objectif n'est nullement la valorisation de leurs enfants (par fierté) mais plutôt pour communiquer le civisme chez les gens de ces bidonvilles. Et puis en fait, un officier ne signifie pas forcément une personne éduquée tout comme l'universitaire d'ailleurs. Mais parler de l'université c'est parler d'un milieu de savoir et de formation, voire des idéaux. L'armée nationale aussi n'a autre signification que celle d'une institution qui veille sur la protection du pays (existentialisme). Est-ce que nous retrouvons ce sens dans la version traduite ? La réponse s'appuyant sur notre analyse est non. Et puis c'est aussi une manière pour dire que l'état bénéficie de leurs enfants, donc en contrepartie, l'état doit les aider et améliorer leur situation, quitter bidonville et avoir

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

des logements). Donc réellement si nous « segmentons » la séquence discursive originale et sa version traduite nous trouvons qu'il y a deux idées (propositions) : nos enfants, nous avons des enfants, et ils sont dans les universités ou dans l'armée nationale alors que dans la version traduite il n'y a qu'une seule idée (proposition), celle que le quartier (bidonvilles) a des universitaires ainsi que des officiers. Des phrases manque de vie d'émotion pas comme lorsqu'on dit « nos enfants » une phrase déjà elle, elle vivante et pleine de vie. La traduction que nous proposons en s'appuyant sur l'analyse que nous avons faite est la suivante : « Nous avons nos enfants qui sont dans l'armée nationale ».

Exemple 11-[t^ʕabət lq|œb] :

طابت لقلوب

« Nos cœurs sont cuits »

« Cœurs cuits », une expression utilisée dans un contexte de rancune.

Dans cette traduction, nous remarquons que le journaliste a traduit littéralement [t^ʕabət|q|œb]= « Nos cœurs sont cuits ». Mais l'on remarque aussi que même la littéralité n'a pas été vraiment respectée. En effet, nous remarquons que dans la version traduite, il y a l'apparition de l'adjectif possessif « nos » alors que dans la langue source y a pas un adjectif possessif. Si l'on veut remédier à cette littéralité, nous dirons plutôt : « Les cœurs sont cuits ». Mais même si la littéralité a été respectée, ne nous pensons pas que c'est la meilleure traduction. Car selon le contexte, l'expression en arabe : [t^ʕabət|q|œb] voulait bien dire : « y'en a marre ». Car nous pensons aussi que l'expression « les cœurs sont cuits » est beaucoup plus utilisée dans un contexte de rancune ce qui n'est pas le cas dans le présent contexte puisque c'est une relation entre les citoyens et « l'administration » et on ne peut pas avoir de la rancune vis-à-vis de l'administration qui est plutôt une personnalité morale. La rancune c'est lorsque il y a contact entre des personnes définies. Ou encore dans un contexte de litige, ce qui n'est pas le cas dans le présent contexte. Pour cela, nous proposons la traduction suivante : « **y'on a marre** » bien sûr tout en respectons l'aspect indéfini de la langue source.

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

Example12- [maʔndnaʃ saħafa lawazir] (22mn:50s)

معندناش صحافة لا وزير

« On n'a jamais vu un journaliste, ni un ministre »

Le journaliste dans cette séquence discursive, nous remarquons qu'il a interprété d'abord le vouloir dire de l'interlocuteur puis il a traduit. En effet, si on traduit l'expression vers le français en disant « nous n'avons ni journaliste ni ministre », cela ne correspond pas au vouloir de l'interlocuteur qui, suivant sa chaîne parlée, nous constatons qu'il veut bien dire que : « malgré les conditions déplorables dans lesquelles nous vivons, aucun journaliste n'a pensé à nous aider par le biais de la médiatisation de notre cri. Aucun ministre non plus ne nous a rendu visite, autrement dit, nous sommes ignorés par tous ». C'est pourquoi nous trouvons que la traduction pour laquelle a opté le journaliste à savoir : « On a jamais vu un journaliste, ni un ministre », notamment l'emploi du verbe « voir » qui exprime l'idée que « vous nous avez pas apporté votre aide sachant qu'on a besoin d'elle », est bien choisi par le journaliste. Donc la traduction du journaliste a bien fait l'affaire.

Exempla13-[lxəbz rah jətrama hna] (23mn :50s)

الخبز راه يترامي هنا

« Ici, les gens se permettent de jeter le pain là-bas le pain est un luxe »

En lisant l'expression en arabe, nous comprenons que « ici » contrairement à là-bas le problème de la faim ne se pose pas. Plus que cela, les gens se permettent le gaspillage du pain. Donc dans cette traduction nous proposons l'utilisation du mot gaspillage au lieu de l'emploi du mot jeter, car jeter pourrait faire penser à d'autre chose que le gaspillage. Par contre gaspillage renvoie de nous à l'idée de la sur disponibilité du pain au point que les gens le gaspillent. Nous insistons sur le choix des mots car avec gaspiller par exemple, le lecteur sera influencé par l'idée que certains gaspillent le pain où moment où d'autre ne trouve pas de quoi se nourrir. Aussi, le mot gaspiller est le mot qui renvoie le plus à la réalité sociale, c'est le mot qui fera penser le lecteur à la consommation, à la vie chère...c'est le mot qui ramène l'évènement au lecteur. Et puis c'est le mot qui pourrait bien appartenir au même champ lexical que celui du pain. Tous ces détails dans l'analyse car nous devons communiquer pour le lecteur une information et non pas une illusion d'information sachant qu'en information y a pas de « relativement », soit nous avons donné une information soit nous avons donné plutôt une autre,

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

tout dépend de la traduction ayant accompagné la communication. Pour cela, nous proposons la traduction suivante : « le pain est gaspillé ici, là-bas, le pain c'est du luxe ».

Exemple 14-[waf ndir bəlʔasʕima] (37mn) :

واش ندير بلعاصمة

« **Qu'est-ce que je vais faire à la capital** »

Le journaliste-traducteur a pris la préposition « de » [bi] pour la préposition « à » [fi]

Les deux prépositions signifient-elles la même chose ?

L'anomalie dans la traduction dans cette expression est au niveau de la préposition. En effet, la préposition « bi » dans [bəlʔasʕima] est l'équivalent en français de « de », mais le journaliste avait opté pour une autre préposition indiquant plutôt le milieu (à) qui aura pour équivalent en arabe « fi ». Encore une fois, visiblement « la petite anomalie » n'influe pas beaucoup sur le sens de l'expression. Mais lorsque nous analysons bien l'expression nous constatons une différence de taille dans le sens entre la version originale de l'énoncé et sa traduction. Car, lorsque nous disons « qu'est-ce que je vais faire à la capitale », cela signifie qu'est-ce-que je vais faire à cet endroit (Alger). Par contre lorsque je dis qu'est-ce-que je vais faire de la capitale, cela signifie plutôt : qu'est-ce que je vais faire de ce titre d'un habitant à la capitale (algérois). Cela serait également le « synonyme » de : « cela ne m'intéresse pas d'habiter à la capitale si j'avais de quoi manger au bled ». C'est cette traduction que nous proposons d'ailleurs. Ou encore procédant par équivalence, nous dirons : « en quoi la capitale me serait-elle utile ? » La question comme à chaque fois que nous posons ici est : « Est-ce-que les deux expressions provoqueront-elles le même effet chez le lecteur quoique c'est la préposition uniquement qui a changé ? La réponse c'est non. La communication donc a échoué et cela est dû au mauvais choix traductionnel. Donc la question réellement : est-ce-que la traduction est fidèle à la communication ou non ? Dans le premier on peut même comprendre que l'interlocuteur est régionaliste en disant à la capitale (la région) et non pas avec la capitale (le titre (abstrait) de la capitale. Mais dans la deuxième (notre proposition) nous comprenons que l'interlocuteur cherche seulement de quoi manger peu importe où. Et dans ce cas le lecteur dira de l'interlocuteur qu'il est mesquin, et dans le premier cas il pourrait dire qu'il est

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

régionaliste à partir de là le lecteur peut agir en faveur de l'interlocuteur. C'est pourquoi on dit de la communication un quatrième pouvoir.

Exemple 15-[ħəsœ bina ʃwija] (32mn) :

حسوبنا شوييا

« **Pensez à nous** »

L'expression de l'affect signifiée dans la version originale, a-t-elle été reproduite dans la version traduite ? Autrement dit, le journaliste a-t-il fait preuve d'empathie dans cette traduction ? L'empathie qui est : « ...cette faculté de se projeter dans l'autre jusqu'à ressentir avec lui des émotions qui, d'individuelles et intérieures, deviennent communes et manifestes, et constituent alors des données que l'on peut décrire. » (Violaine de Nuchèze, 1998 : 55)

« L'affect est défini comme l'état affectif élémentaire de l'énonciateur dans une interaction particulière. »(Idem)

Cette expression [ħəsœ bina ʃwija] renseigne sur une rupture de la confiance (sur le plan émotion) on attendait quelque chose de quelqu'un, une chose (logement pour le cas du texte) qui n'est pas venue finalement, une déception.L'on comprend aussi que l'énonciateur s'adresseraux sentiments et non pas au mental (la raison). Dans notre analyse nous sommes appuyés sur des concepts empruntés, à la pragmatique (les actes des mots), à l'analyse du discours (sus les discours et bien sûr à la théorie de traduction le Skopos. Des concepts de domaines dont les caractéristiques sont compatibles avec celles du texte journalistique, objet de notre étude. C'est bien d'utiliser cela comme chapeau avant le commencement de la partie de l'analyse.

Les concepts que nous allons combiner sont entre autres : « effet, attente, but, Skopos

Dans cette traduction, nous remarquons que l'unité sémantique dans la version traduite a perdu ses traits pertinents. En effet, ce qu'a dit l'interlocuteur en arabe [ħəsœ bina ʃwija], nous laisse comprendre que ces démunis (les habitants des bidonvilles) mènent une vie « misérable » au point d'être objet de pitié. L'interlocuteur a joué ici sur les émotions et non sur le morale, et ce pour tenter de stimuler (éveiller) l'esprit humaniste chez les autorités. Il s'agit, d'un appel pour les cœurs et non pas pour les cerveaux. Or, dans la traduction nous trouvons un appel pour les cerveaux et non pas pour les cœurs (émotions), ce que nous constatons à travers l'emploi du

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

verbe « pensez », un verbe qui relève des fonctions cérébrales. Aussi, il y a le mot [ʃwija] (un peu) qui a été ignoré carrément par le traducteur journaliste. Et lorsqu'on dit en arabe [ħəsœ bina ʃwija] cela pour dire qu'avant nous sommes totalement ignorés. Ou encore : nous n'existons pas pour vous jusqu'ici. D'où la différence de taille entre « pensez à nous » et « pensez à nous un peu ». Pour cela, nous pensons que le lecteur dans la langue cible n'a pas accès au même sens que celui de la langue source. Car, dire « pensez à nous » est une invitation aux 'un appel pour les autorités, ces dernières vont pas percevoir le message de la même manière avec laquelle il a été émis. Donc, dans ce cas, il y a deux types de lecteur dans la langue cible qui seront trompés par la langue du journaliste. Donc il y a d'un côté les autorités qui peuvent ne pas satisfaire les revendications des démunis rien que par ce que l'appel ne leur a pas été bien transmis. Car, nous pouvons supposer que l'énonciateur sait la personne à laquelle il s'adresse qu'elle est sensible, et que c'est pourquoi il (l'énonciateur) veut jouer sur les sentiments. Dans l'autre côté il y a le lecteur « simple » qui lui non plus ne sera pas au courant du vrai état déplorable des démunis. Pour alternative, nous proposons : « Nous sommes dans un état déplorable mettez-vous à notre place. » Ou encore : « Nous sommes dans un état déplorable, mettez-vous un peu dans notre peau ».

Exemple 16-« *Al'age de 25 ans j'étais Zoufri* » (52mn :20s)

Pourquoi le journaliste-traducteur a-t-il laissé comme cela l'expression « Zoufri » ?

Qu'est-ce que signifie le mot « Zoufri » ?

Nous remarquons dans cette traduction que le terme « Zoufri » n'a pas été traduit, il a été juste transcrit en caractères latins. La raison peut être qu'il n'y a pas pour ce terme propre aux classes sociales démunies, un équivalent identique dans la langue française. Or, pour l'origine, le mot « zoufri » en arabe vient du terme français « ouvriers », puis il a pris le sens de quelqu'un qui fait des travaux forcés, et il travaille loin de sa famille (ar.mo3jam.com, consulté le 03/06/2016). Dans ce sens, l'ouvrier souffre un mal-être, car, il va cuisiner tout seul, faire le ménage tout seul, laver ses vêtements tout seul, et tous cela bien-sûr après une journée généralement de travail forcé. Le terme zoufri, est utilisé en arabe et même en kabyle dialectaux d'une manière générique sans pour autant savoir qu'il est son vrai sens et son origine. Et puisque le skopos du texte journalistique est bel et bien « informer », le journaliste ne doit pas laisser des zones d'ombre (des points d'interrogation) chez le lecteur, comme dans ce cas du mot « zoufri » que le journaliste n'a pas pris soin d'expliquer. Le rôle (la finalité) de ce genre de texte justement

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

est d'éclairer ce genre de zones d'ombre. Et pour ce faire, le journaliste –traducteur doit user de la loyauté à l'auteur et expliquer ce mot même si le client (l'interlocuteur) pour des raisons ou pour d'autres ne l'a pas demandé. Dans l'autre côté, un lecteur francophone ne saura pas que c'est une dérivée du mot français « ouvrier » et cela vu que le mot en arabe a subi beaucoup de transformation aussi bien au niveau morphologique, phonétique que sémantique. Et ce, tout en sachant que telle information est capitale pour un lecteur français vu qu'elle lui renseigne sur beaucoup de choses y compris l'histoire de son pays (la France) et L'Algérie. De ce fait, une traduction du terme ou même une explication du terme vers la langue cible (française) servira à la fois le lecteur francophone, le lecteur arabophone et le lecteur kabylo phone. Et puis puisque nous sommes dans le domaine de « l'information », cela serait une occasion pour le journaliste de jumeler deux informations au même temps : une d'ordre purement linguistique (informer les français que ce mot, zoufri, vient de leur langue), une autre pour ramener le vouloir dire de son interlocuteur aux lecteurs. Nous proposons pour remédier à cela la traduction suivante : « zoufri », puis entre parenthèses mettre : (ouvriers loin des leurs)

Exemple 17-[maʃi bəlħəb li dart zœdʒ nsa] (01h : 5mn) :

ماشى بالحب لي درت زوج نسا

« Ce n'est pas par gaité de cœur que j'ai pris une deuxième épouse »

« Deux » et « Deuxième » ont-t-ils le même sens ? Et « Femme » et « Epouse » ?

Lorsque l'interlocuteur dit [maʃi bəlħəb lidart zœdʒ nsa] cela veut dire : « ce n'est pas par amour que j'ai pris deux femmes ». Ici prenons les deux expressions : « j'ai épousé deux femmes » et « j'ai pris une deuxième épouse », dans la première expression nous sentons que l'acte est plus au moins « normal » (atténuer) d'autant plus que la religion musulmane autorise jusqu'à quatre femmes à condition d'adopter le principe de l'égalité entre ses femmes. Dans la deuxième expression par contre, « j'ai pris une deuxième épouse », nous pouvons comprendre que cette homme a fait le divorce avec la première femme, puis il a épousé une autre, autrement dit, tout laisse comprendre que la première épouse pour des raisons ou pour d'autres n'est plus avec cet homme, alors que ce n'est pas le cas. En plus, nous sentons que l'homme n'a pas voulu exprimer une idée d'une première et d'une deuxième épouse. De ce faite, l'effet qu'aura les deux expressions n'est jamais le même sur le lecteur. Y compris les deux femmes de l'homme lorsqu'elles trouveront « deux femmes » vont « accepter » cela. Contrairement lorsqu'elles vont lire : « deuxième épouse », la phrase démontre une certaine

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

inégalité entre les deux femmes, sinon pourquoi épouser une deuxième. Cela va provoquer la jalousie de ses femmes notamment la première (épouse), elle va se sentir humiliée. Mais lorsqu'on dit « deux femmes » c'est plus au moins léger. Pour cela, la traduction que nous proposons est la suivante, nous gardons ce n'est pas par gaité de cœur » car nous pensons que c'est un bon choix traductionnel, et dire : « ce n'est pas par gaité de cœur que j'ai pris deux femmes ». Voilà un autre exemple où visiblement la traduction paraît juste, mais après l'analyse nous constatons que ce n'est pas le bon choix traductionnel.

Exemple 18-[nbatœ qaʔʔdin] :

نباتو قاعدین

« On dort debout »

Le mot [nbatœ] signifie-t-il « dormir » comme le journaliste-traducteur l'a bien pris ?

L'objectif de l'énoncé de la version originale ou de l'énonciateur est de dire qu' « à cause des fuites dans le toit de la maison, ils passent la nuit sans dormir ».

Dans cette séquence discursive nous remarquons que le journaliste a pris le mot en arabe [nbit] pour le mot « dormir » en langue française. Alors que le mot [nbit] ne veut pas dire « dormir ». Le mot [nbit] plutôt est un mot qui vient du mot [bajt] qui veut dire « maison » en français. Ce qui laisse penser vivement à cela c'est bien le contexte dans lequel le mot a été utilisé. L'interlocuteur en effet, parle de leur maison qui ne les protège pas de la pluie « à la moindre goutte, c'est l'inondation », puis il dit que [nbatœ qaʔʔdin]. Le mot en arabe [nbit] veut dire que la nuit je suis entré dans une maison ou le lieu où l'on a passé la nuit. Donc la traduction que nous proposons est la suivante : « on passe la nuit debout ». Car, on passe la nuit comme [nbatœ] ne veut pas dire « dormir ».

Exemple 19-« On n'a pas encore vu l'Algérie d'elizzawalkrama » (55mn :44s)

À quoi renvoie l'expression « l'Algérie d'elizzawalkrama » ? Et quelle est la finalité (le skopos) derrière son utilisation ?

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

Dans cette traduction le journaliste-traducteur n'a pas traduit l'expression arabe : « elizzawalkarma » il l'a juste transcrite en caractère latin. Or, la traduction littérale de l'expression serait : « l'Algérie de la noblesse et de la dignité ». Le journaliste a préféré laisser l'expression telle qu'elle était en arabe, car il s'agit d'une expression pas comme toutes les autres. Il s'agit d'une expression utilisée par le président de la république Abed Alaziz Bouteflika en arrivant à la présidence de l'Algérie. Et là un message adressé à ce président justement pour le mettre devant le fait accompli et lui dire il faut tenir à votre promesse (projet), car pour le moment nous sommes loin de vivre dans la noblesse et de la dignité. Nous habitons encore dans des bidonvilles. Donc dans ce cas c'était le contexte social algérien qui a laissé le journaliste opter pour un tel choix traductionnel. C'était la loyauté au client et même au destinataire Car si 'il avait traduit l'expression le lecteur ne va pas se rendre compte qu'il s'agit de l'expression prononcé par le président. Mais il serait tout de même utile pour le lecteur francophone étranger de mettre entre parenthèses la traduction :(l'Algérie de la noblesse et de la dignité). Mais nous pensons que le choix de laisser la traduction telle qu'elle était en arabe, est un choix traductionnel « acceptable ». Et prenant en compte un lecteur étranger, nous aurions mis : « On n'a pas encore vu l'Algérie d'alizzawalkarama (l'Algérie de la noblesse et de la dignité) », citer aussi entre parenthèse pourquoi pas :(une Algérie telle qu'elle était promise par Abed Alaziz Bouteflika en faisant son arrivée à la présidence de ce pays).

Exemple 20-[sbəʔ^ʃ snin wəħna ndʒahdœ baraka ɣad^ʃəthœm fina]

سبعسنين وحننا نجاهدو بركة غاظتهم فينا (01h22s) :

« On a fait sept ans de guerre à la France et on ne mérite même pas une misérable piaule ? »

L'objectif de l'interlocuteur est de dire qu'ils sont privés de leur droit le plus évident après avoir fait preuve de patriotisme durant les sept ans de guerre contre la France.

Pour analyser cette traduction, nous commençons d'abord par la remarque que le sujet (celui qui parle) dans la langue cible et la langue source n'est pas le même. Il s'agit dans la langue du départ, de la première personne du pluriel, nous [ħna]. Dans la langue cible, le journaliste-traducteur emploie plutôt d'un pronom indéfini « on ». Puis pour le temps de conjugaison, c'était l'imparfait dans la phrase source [wəħna ndʒahdœ], et ce, pour dire que le sacrifice a été pendant une longue durée et pour ramener une image de sept ans de dureté (en langue française, la grammaire, les terminaisons véhiculent un sens), comme l'imparfait est un

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

temps employé pour exprimer des actions langues. (Employer au moins un plus que parfait). Mais dans la version traduite de la phrase, nous trouvons un passé composé « a fait », ce qui fait perdre à l'unité sémantique ses traits pertinents. Pour ce qui est de l'expression [ɣadʿəthœm fina], elle transmet l'idée que dans la contrepartie, « les responsables » les ont privés même d'une misérable piaule. Mais dans la version traduite, n'y a pas un mot revoyant à « eux » (ceux qui ont refusé de donner), [hœm]. Et puis, il y a une différence entre réclamer que nous méritons avoir quelque chose et réclamer que quelque chose nous a été privée. Et dans la version traduite le message qui a été transmis était celui de réclamer que nous méritons avoir quelque chose, contrairement à ce qui a été transmis dans la phrase source : quelque chose nous a été privé. Pour remédier à cette traduction, nous proposons la suivante : « Nous étions en guerre contre la France pendant sept ans et maintenant, nous sommes privés même d'une misérable baraque. »

Exemple 21-[rani nəbki dəm] (58mn :56) :

راني نبيكي دم

« Je pleure du sang »

Ne faudrait-il pas dire « mes yeux pleurent du sang » au lieu de « Je pleure du sang » ?

Dans cette traduction, nous remarquons que le journaliste a fait une traduction littérale. Dans l'expression en arabe, il y a une métaphore (comparaison) des larmes au sang, et ce, c'est bien pour exprimer la dureté de ce qu'ils vivent. Dans l'expression en arabe nous remarquons qu'il n'y a pas d'article séparant les éléments de comparaison : [nəbki] (pleurer) et [dəm] (sang), ce qui a fait de l'expression une expression « attachée ». Tandis que en français, entre « je pleure » et « sang », nous remarquons qu'il y a un article défini « du » qui est un monème amalgamé (de + le ». Ce qui rend les éléments de comparaison loin les uns des autres. Nous lisons d'abord « je pleure » et on comprend bien qu'il s'agit des larmes (la personne est entrain de pleurer), puis il nous dit « du sang », donc la comparaison n'a pas la même pesanteur en arabe qu'en français. Pour cela, nous proposons la traduction suivante :

« *Mes yeux pleurent du sang* », car en ajoutant l'expression « mes yeux », le verbe pleurer devient transitif et le sens n'est pas encore achevé. Ce qui est valable même en kabyle où on dit : [ttɾœnt walən iw iðamən] (comme le chante bien le groupe Abranis dans l'une de ces chansons). Donc on s'attend à une suite qu'on acceptera et le sens sera plus clair et plus pesant

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

et on comprendra aussi que le sang s'est substitué aux larmes. Sinon on va perdre du temps à comprendre que veut-il dire par là au point où l'unité sémantique risquera de perdre son trait pertinent. Sachant que le message c'est transmettre cette sensibilité de « pleurer du sang ». C'est pourquoi il faut essayer de traduire fidèlement car le changement de la situation de ces gens des bidonvilles, à un certain point en dépend.

Exemple22-[nas lməhim təsˈbəħ bɪxir] (54mn:59s)

ناس لمهم تصبح بخير

« Des gens qui ne cherchaient qu'à sauver leur peau »

Dans cette traduction, le mot [təsˈbəħ] ne figure pas dans la version traduite de l'énoncé alors qu'il est d'une grande importance car traduire cela par « se réveiller » donne à penser au contexte de l'énonciation [sœkna] donc les gens ne s'intéressent pas à où ils dorment c'est pourquoi ils ont accepté ces endroits à l'époque du terrorisme, mais maintenant ils cherchent une habitation digne de ce nom. Par contre traduire par « Des gens ne cherchaient qu'à sauver leur peau » on peut même l'entendre dans le sens de l'égoïsme, chacun pense à soi-même. Et puis, dans la version source on comprend qu'il y a une allusion faite aux attentats terroristes qui se font la nuit, ce qui n'est pas véhiculé dans la version traduite. Car il y a la nuit qui fait peur durant cette décennie noire. Aussi, le mot [bɪxir] n'a pas été traduit. Pour remédier à ces lacunes, nous proposons la traduction suivante : « l'essentiel pour les gens c'est de se réveiller sains et saufs loin des attentats terroristes » Et puis [nas] c'est défini pas comme « gens », donc nous devons utiliser un terme défini même dans la version traduite.

23- [mən 1990 maban walœ aːja ntˈalʔœ]

من 1990:مبان والوهيا نطلعو

« Depuis 1990 on a rien vu, montons (au maquis) »

Le maquis se situe-t-il forcément en haut ?

Dans cette traduction nous remarquons que le journaliste-traducteur a fait extension pour l'énoncé original en ajoutant le syntagme « au maquis » entre deux crochets. L'idée d'ajouter ce mot est bonne car dire « montons » ne signifie pas beaucoup de choses notamment pour un lecteur français. Tandis que pour le lecteur algérien pourra bien comprendre le sens car, l'expression [ntˈalʔœ] est connue qu'elle signifie investir le maquis pour combattre. Mais

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

nous pensons qu'au lieu du mot « maquis », il aurait été mieux utiliser le mot [dʒbel], un mot qui correspond plus au contexte de [dʒihad] , des mots que les français ont connu et ont fait entrer dans leur dictionnaire dans un contexte de guerre de libération. Cela d'un côté, dans l'autre ce n'est pas toujours évident de monter au maquis, car parfois le maquis peut bien se trouver en bas donc on va y descendre et non pas y monter. De ce faite, nous pouvons dire que l'analyse de discours a été faite par le journaliste ainsi que l'emploi de l'impératif a été bien traduit : [a:ja ntʰalʰœ], par « montons », sauf qu'il a failli dans le choix du mot. Pour cela, nous tenons à proposer la traduction suivante : « Depuis 1990 on n'a rien vu, montons au djebel », ou encore si l'on veut bien employer le mot maquis, on traduirait plutôt par : « Depuis 1990 on n'a rien vu, investissons le maquis », car comme nous l'avons dit au préalable, le maquis peut se trouver en haut comme en bas, et le mot « investissons » est valable pour les deux cas, comme il accomplit bien le sens de protestation, contestation, combattre...

Reportage II

Le deuxième reportage est intitulé :

IMED SOLTANI. PRESIDENT DE L'ASSOCIATION LA TERRE POUR TOUS

« J'ai vu des choses horribles dans les centres pour migrants »

Ce deuxième reportage traite du phénomène de « harraga » ou l'immigration clandestine en Tunisie. Le journaliste s'est déplacé on Tunisie où il a recueilli les propos des familles « touché » par ce phénomène de harraga. Il (le journaliste) est revenu avec les propos des familles de certains jeunes disparus après avoir tenté de traverser la mère sans visa.

Exemple 24-[təɖʒar jstɣlœ tʰləʰʰ flœs] (11 mn :30s) :

تجاریستغلو طلع فلوس

« Le plus grand est que le filon migratoire est devenu une source de business »

Si l'on prend isolément les mots [təɖʒar] (marchands) [jstɣlœ] (profitent), [tʰləʰʰ] (fais monter), [flœs] (argent) et les traduire littéralement, cela n'aura aucun sens. En effet, le journaliste-traducteur a pu dégager le sens au faire et à mesure que la chaine parlée avance, comprendre le vouloir dire de son interlocuteur et le dire ensuite dans l'autre langue. Et

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

effectivement le vouloir dire de l'interlocuteur c'était ce qui a été traduit par le journaliste : « Le plus grand est que le filon migratoire est devenue une source de business ». Néanmoins, ce que l'on remarque c'est les mots : [jstɣlœ] et [tʰlæʔʰ] n'ont pas été bien traduits. Car le skopos de la communication ici, n'est pas d'informer sur ce business apparu mais plutôt de le dénoncer, chose sur laquelle renseigne l'emploi des mots tels [jstɣlœ] et le mode impératif [tʰlæʔʰ] pour dénoncer justement l'inhumanité des promoteurs de ce « business », donc, la dénonciation d'abord et puis l'information sur ce business, vient en deuxième lieu. Et pour remédier à cette anomalie dans la traduction, nous proposons la traduction suivante : « Le filon migratoire représente un business pour des gens exploitant la jeunesse et les dépouillant de leur argent ».

Exemple 25-

[ʔʰəmlœ nidaaː lsœlœtʰat laːrœpija lsœlœtʰat laːitʰaliʒa] (18mn :50s) :

عملو نداء لسلطات لأروبية لسلطات لإطالية

« C'est qu'ils ont lancé un SOS aux autorités italiennes »

Dans la traduction en question, le journaliste-traducteur a traduit [ʔʰəmlœ nidaaː istiɣaθa] par le sigle anglais « SOS » qui veut dire « saveour souls ». C'est une traduction « acceptable » dans la mesure où elle a rempli le sens véhiculé dans la langue source. Elle est aussi acceptable car cette expression « SOS » peut être comprise par le public local et étranger du moment que le mot vient de la langue internationale, l'anglais. Et puis, le public interpellé c'est bien les autorités italiennes donc le choix d'une expression « mondiale » pareil cela aide d'atteindre le skopos du texte source qui est l'interpellation des autorités italiennes en vue réagir en faveur des parents des recherchées. C'est pourquoi nous disons que le choix traductionnel pour lequel a opté le journaliste-traducteur est acceptable.

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

Exemple 26-[jaʔtʰæna wladna ndfnœhəm] (19mn:55s):

يعطونا ولادنا ندفنوهم

« Nous, on veut juste récupérer les corps de nos enfants pour les enterrer dignement »

Le skopos du texte source est l'interpellation des autorités italiennes. Une interpellation qu'on ne trouve pas dans la version traduite. Car, dans le texte source, l'interlocuteur assigne clairement la tâche de récupération aux autorités italiennes tandis que dans la version traduite, les propos renseignent plutôt sur un souhait ou une prière, ces derniers qui sont adressés, sauf exception, à Dieu et non pas aux humains. Donc le skopos du texte source n'est pas retrouvé dans le texte cible. Les autorités italiennes ne réagiraient si jamais elles lisent l'article, car elles ne vont pas se sentir interpellées. Aussi, nous pensons que le même effet, n'a pas été reproduit dans la langue cible. Car premièrement il faut dire « cadavre » et non pas « corps », car on enterre un cadavre qui est corps plus (+) esprit et non pas un corps, qui est un corps seulement. Et si on dit qu'il faut utiliser le mot « cadavre » c'est par ce que ce mot signifie un corps mort : l'Homme c'est le corps et l'esprit. Pour remédier à cette lacune, nous proposons la traduction suivante : « Qu'ils nous donnent les cadavres de nos fils les enterrer dignement », comme cela l'interpellation et le mode impératif signifié dans l'énoncé original sont apparus aussi dans la version traduite.

Exemple 27-[qal li wana qəlt lœ a:ana ʔtʰit lœ flœs]

قال لي وانا قلت لوأنا عطيتلوفلوس (20mn :40s)

« Il m'avait parlé de son désir de partir et c'est moi qui lui ai donné de l'argent »

Lisant ou écoutant le texte source, [qal li wanaqəltlœa:anaʔtʰitlœflœs] qui aurait pour traduction littérale : « Il m'a dit et moi je lui ai dit c'est moi qui lui ai donné de l'argent » nous constatons que prendre isolément les propos nous pourrions dégager aucun sens. Mais, tout de même l'expression : il m'a dit et moi je lui ai dit, renvoie à une idée de discussion voire une confiance autour de laquelle les deux ont discuté. Or, dans la version traduite on ne ressent pas cette idée d'avoue et de confiance, en lisant : il m'avait parlé, donc c'est comme si c'est un sujet ordinaire alors que le désir de l'enfant ici c'est partir « harraga », on peut même dire que c'est une question de vie ou de mort, donc le mot « parler » et beaucoup plus léger que l'idée exprimée « partir Harraga ». Et le Skopos derrière les propos du « père », interlocuteur

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

du journaliste c'est bien dire : « mon fils n'a pas caché ce désir que les autres cache d'habitude tant il est illégal, dangereux comme il rend l'avenir incertain. Aussi, il faudrait exprimer l'idée que le père était d'accord et n'a pas opposé l'idée de son fils, car dire « c'est moi qui lui ai donné de l'argent n'exprime pas l'idée de non opposition. Pour remédier à la traduction du journaliste nous proposons la traduction suivante : « Il m'avait communiqué (ce qu'il pensait faire) son désir de partir, je n'ai pas été contre et c'est moi qui lui ai donné de l'argent ». (Il n'a pas exprimé cela « avoue » ou « confidence » en titre car le pont d'exclamation c'était plutôt pour « c'est son droit » de temps plus qu'il y a virgule avant, c'est-à-dire on a isolé « c'est son droit »

Exemple 28-[ldʒazajər maʔnatha laɣərɔpijé jədxəl bviza] (23mn :40s) :

لجزاير معناتها لأروبيان يدخل بفيزا

« **Au moins, chez vous l'européen entre avec le visa** »

La traduction littérale du texte source en arabe dialectal tunisien : [ldʒazajər maʔnatha laɣərɔpijé jədxəl bviza] serait : « L'Algérie cela veut dire l'européen entre en Algérie avec le visa ». Nous remarquons qu'une traduction littérale ne donne pas beaucoup de chose pour le lecteur sur le plan sens. Pour cela, le journaliste- traducteur a dégagé le sens de la chaîne parlée et a mis la traduction suivante : « Au moins, chez vous l'européen entre avec un visa ». C'est une traduction que nous trouvons acceptable. Sauf que le « vous » ne renvoie pas à un pays bien précis à défaut qu'on connaît l'origine du journaliste puisque dans cette expression c'est lui qui fait l'interlocuteur (récepteur), le journaliste aurait pu ajouter le nom du pays pour que l'expression soit clair davantage. Nous proposons donc : « Au moins, chez vous en Algérie l'européen entre avec le (un) visa ».

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

Exemple 29-[baʃ ħna zwawla nmœtœ fəlmaa:] (36mn :40s) :

باش حنا زواولة نموتوف الماء

« **Afin que nous les Zwawla, les parias, nous crevions en mer !** »

Le mot [lmaa:] (eau) a été traduit par « mer » [bħar].

D'abord, nous remarquons que dans cette traduction le mot « Zwawla » quoiqu'il a été traduit (expliqué) juste après, le journaliste a préféré le laisser tel qu'il en arabe dialectal. Car le mot « parias » en français ne veut pas dire exactement la même chose que « Zawali ». Et puis, la traduction littérale pour l'expression serait : « Afin que nous les Zwawla, les parias, nous crevions en eau ». Donc nous remarquons le mot « eau » a été traduit par « mer », pourquoi, parce que à base de la chaîne parlée, le journaliste sais que son interlocuteur parle du phénomène de Harraga, donc il veut dire par « l'eau » la « mer ». Le journaliste a traduit également le mot [nmœtœ] (on meurt) par le mot « crevions », car en effet, eux qui partent harraga meurent car ils ne réussissent pas à atteindre l'autre côté de la rive, donc ils crèvent avant d'atteindre leur destination. Donc le choix du verbe « crever » au lieu de du verbe « mourir » est un bon choix traductionnel. Et puis, le Skopos de l'expression c'est ramener cette image de la difficulté et de l'horreur que vivent en mer ces jeunes souhaitant atteindre l'autre côté de la rive. Et pour ce faire, le verbe « crever » exprime l'idée plus que le verbe « mourir ».

Exemple 30-[nħəb silm likəl lʔaləm] (43mn:15s):

نحب السلم لكل لعالم

« **Je veux la paix pour toute l'humanité** »

Idée de « pacifisme » exprimée par l'énonciateur atténuée dans la version traduite : l'expression [likəl lʔaləm] (pour tout le monde) a été traduite par « toute l'humanité » [likul la:insanija].

L'expression : [likəl lʔaləm] (pour tout le monde) a été traduite par le journaliste par : « pour toute l'humanité ». Sachant que « tout le monde » et « toute l'humanité » ne signifie pas la même chose. L'objectif de l'interlocuteur est d'exprimer qu'il est pacifiste à un point très plus loin, et l'expression : « tout le monde » exprime bien cette idée mieux que l'expression : « toute l'humanité ». Car le monde est plus large que l'humanité dans le sens où l'humanité qui fait référence aux humains « réside » dans le monde. Et lorsqu'on dit tout le

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

monde, donc cela ne concerne pas uniquement les humains, mais l'expression touche même les autres êtres vivants dans le monde entier. Et c'est l'objectif même de l'interlocuteur qui voulait exprimer auquel point il est pacifiste. Pour cela, nous proposons la traduction suivante : « Je veux de la paix pour tout le monde ». Attention c'est le vouloir dire qui est important. L'idée principale c'est combien il est pacifiste, donc c'est même une sorte de métaphore (tout le monde) pour dire auquel point il est pacifiste. Aussi, il faudrait dire « je veux de la paix » et non pas « je veux la paix », comme : de l'eau, de bonheur, de la joie, je ne sais pas comment les appeler ...

Commentaire

Visiblement, la traduction qu'a exercée le journaliste paraît « juste ». Mais, lorsque nous analysons d'une manière profonde à l'aide de la théorie que nous avons utilisée (la skopos), nous révélons des anomalies dans les traductions. Des anomalies qui vont parfois, comme nous l'avons vu dans certains exemples notamment, jusqu' à modifier carrément le sens de l'énoncé original (texte source). Et si on dit que traduire c'est trahir le texte original, dans notre cas d'étude, si on ne réussit pas sa traduction donc on a trahi des personnes voire des sociétés. En effet, d'un côté on trahit les personnes ou le groupe social qui comptent sur le journaliste pour traduire leur cri. Dans l'autre côté on trahit le lecteur puisque la réalité ne lui a pas été traduite telle qu'elle était. Ainsi, nous avons constaté que dans beaucoup d'exemples le journaliste n'a pas pu reproduire l'effet de l'énoncé original dans la version traduite.

Cela nous mène à conclure que la finalité (le skopos ou la fonction) du texte source n'est pas respectée dans le texte traduit. Les raisons qui laissent le journaliste produire une traduction pareille « échouée » sont multiples. Nous les (les raisons) suggérées à l'entame de notre étude en guise d'hypothèses et dont certaines nous les avons confirmées au terme de notre travail.

En effet, nous avons réalisé que le journaliste-traducteur n'a pu dans beaucoup d'exemples cerner la finalité (le skopos) du texte ou de l'énoncé original. Ibid pour la typologie qui, à notre sens n'a pas été identifiée. L'on remarque aussi que même la différence caractérisant les langues avec lesquelles travaille le journaliste-traducteur, n'a pas été prise en considération.

Le journaliste a échoué dans ses traductions car il n'est pas formé en traduction. Le journaliste n'est pas initié à des théories ou à des procédés sur lesquels s'appuyer afin de se guider et vérifier si sa traduction est acceptable ou pas. Nous prenons à titre d'exemple l'extrait (15) [həsœ bina fwija] (32mn :0s) qui a été traduit comme suit par le journaliste : « pensez à nous ». La traduction dans cet exemple est une traduction, selon notre analyse, échouée. Car le skopos de l'énoncé qui consiste à -jouer sur les sentiments des personnes responsables et épousseter leur « pitié » afin de prendre la doléance des citoyens en charge-, n'a pas été cerné par le journaliste. Ce dernier qui s'est adressé en traduisant

« pensez à nous » à la raison (au mental) et non pas aux sentiments comme il a été bien précisé dans l'énoncé original.

Ce qu'il faut noter également c'est que les exigences de l'écrit journalistique peuvent aussi être à l'origine d'une traduction non acceptable de la part du journaliste qui se trouve ici promu malgré lui journaliste-traducteur. Car, faute d'espace dans la tribune d'expression, le journaliste parfois doit être très concis dans ses écrits. Un facteur qui peut « entraver » l'élaboration d'une bonne traduction. Il ne faut pas oublier non plus que le journaliste est conditionné par le temps. C'est un écrivain de l'actualité, et la concurrence dans le domaine de la presse laisse le journaliste chercher toujours à être le premier à publier l'information.

Nous répondons ainsi à nos questionnements dans la problématique en confirmant que le journaliste en obéissant aux exigences de l'écrit journalistique, s'en passe sur les exigences de la traduction. Et nous disons aussi, vu la complémentarité caractérisant les deux tâches (la communication et la traduction), que le journaliste perd dans ce cas « la bataille » sur les deux fronts. Ses échecs dans la traduction engendrent une mauvaise communication. Les anomalies dans sa communication résultent une traduction échouée.

Tous ces facteurs, par conséquent, laissent l'introduction d'une formation en traduction pour les journalistes, plus qu'une priorité. Ce qui est valable pour tous les journalistes du monde du moment qu'ils se déplacent vers des pays étrangers donc vers des langues étrangères, et ce, pour des couvertures ou des reportages.

Conclusion Générale

Conclusion

La traduction qui joue un rôle prépondérante dans la « propagation » des sciences en traduisant des livres scientifiques, littéraires ainsi que d'autres écrits, joue aussi un rôle important dans la transmission de l'information dans le domaine de la communication. En effet, la majorité des pays du monde sont linguistiquement plurilingues. De ce fait, le journaliste se trouve promu malgré lui journaliste-traducteur, car il doit passer d'une langue à une autre d'abord avant d'assurer la tâche de la communication et transmettre l'information. Néanmoins, si le texte journalistique est l'un des textes les plus lus et qui ont le plus de public, il reste cependant le moins abordé d'un point de vue traductologique. Et malgré l'importance de cette traduction liée à un domaine aussi important appelé « quatrième pouvoir », à savoir le domaine de la presse, cette traduction demeure muette voire non reconnue.

En effet, on ne reconnaît jamais au journaliste son travail de traducteur. S'il s'agit d'une interview par exemple parue dans un quotidien quelconque, à la fin on trouve mentionné : « propos recueillis par tel ou tel journaliste » alors qu'en réalité il faudrait mettre : « propos recueillis et traduits par (nom du journaliste) ». Aussi, la traduction en journalisme n'a pas eu la considération qui lui convient où on trouve les journalistes pratiquent de la traduction sans qu'ils soient formés en la matière. Aussi, il faut mentionner que le genre de la traduction que nous avons analysée (traduction journalistique prépublication), n'est pas soumise à la vérification : comme dans les deux reportages constituant notre corpus, le journaliste, recueille sa matière auprès des groupes sociaux (masses), et ce, en enregistrant les propos de ceux-ci. Puis, une fois au bureau le journaliste organise sa matière. Et ce, contrairement à la traduction dite « autorisée » : où la traduction d'un discours politique par exemple doit avoir une autorisation. Ainsi, dans le cas que nous avons étudié, il n'y a que le journaliste qui détient le texte source : la version originale du texte. Ce qui ne permet pas d'évaluer la traduction dans ce domaine.

Nous, par conséquent, qui avons récupéré les deux versions : l'originale et la version traduite, nous avons pu analyser la traduction et relever des remarques. Nous nous sommes posé la question : est-ce que le journaliste-traducteur avait communiqué des réalités telles qu'elles étaient sur le terrain ? Et est-ce que son information avait provoqué le même effet que celui de la langue source ? Est-ce que la traduction du journaliste, a accompli la mission de la communication ? Car, en communication, il ne suffit pas de rapporter un événement, (informer n'est pas communiquer) il faut laisser le lecteur vivre l'évènement à travers sa lecture de l'article publié.

Conclusion

Donc il s'agit non seulement de rapporter l'évènement pour le lecteur, mais aussi et surtout de le laisser vivre « pleinement » l'évènement. Car ici ce n'est pas de l'imagination ce sont plutôt des faits réels où chaque parole, chaque phrase correspond à une réalité sociale vécue ou en train de se vivre. Il s'agit d'une traduction concernant le vécu de l'Homme dans son actualité. C'est l'existence même de l'Homme qui fait l'objet de reportage. Ce que nous trouvons dans le journal est tout simplement le vécu de la société donc faillir dans sa traduction en communication c'est ramener sa société à vivre dans un monde irréel, c'est privé la société de la vrai et de la pure information. Donc en principe, la communication doit permettre au lecteur de sentir ce que sent autrui comme joie et comme malheur. Et bien sûr recevoir la juste information provoquera la juste réaction. Dans le cas contraire, la réalité sera soit atténuée soit amplifiée. Néanmoins, malgré l'importance de cette traduction, dans la réalité elle n'est même pas reconnue ni exercée par des spécialistes. Elle est faite par le journaliste qui n'a, sauf cas particulier, aucune formation en traduction. Pour cela, nous pensons par conséquent qu'il est temps de réserver une place pour la traduction en communication parmi les autres traductions : littéraires, scientifiques...

Ainsi, même si on est bon en journalisme, si on n'est pas formé en traduction, ses papiers manqueront toujours de beaucoup d'authenticité. Un article pourrait bien être élaboré sur le plan rédactionnel, mais un article bien élaboré sur le plan rédactionnel, n'est pas forcément bien élaboré sur le plan traductionnel (communicationnel).

Effectivement, analysant notre corpus nous avons pu répondre à la problématique posée à l'entame de notre travail. Nous avons relevé dans beaucoup de cas des anomalies dans la traduction. Des anomalies que le journaliste aurait pu éviter s'il a été formé en traduction. En fait, utilisant la théorie de Skopos, nous avons constaté que le journaliste n'a pu dans beaucoup de cas traduire le vrai vouloir dire de ses interlocuteurs. Ce qui a laissé sa traduction échouer et par là même échouer la mission communicationnelle du journaliste. Si le journaliste avait recouru aux procédés et aux théories de la traduction, par ailleurs, son travail de traduction serait beaucoup plus acceptable.

Surtout que le texte journalistique en plus de sa tâche de l'information, c'est un texte pragmatique ; destiné pour influencer. Parmi les théories de la traduction que le journaliste doit maîtriser, par conséquent, nous proposons la théorie de Skopos qui serait convenable avec le genre du texte journalistique. Cela nous laisse dire même que le sort des peuples dépend de la manière avec laquelle leur cri a été traduit.

Conclusion

Nos perspectives et recommandations, par ailleurs, sont : l'introduction de modules de traduction dans le programme des études en journalisme ; Admettre ce genre de traduction et se familiariser avec ; l'orientation des études universitaire vers ce créneau encore vierge en matière « d'expertise ». Comme perspective aussi, nous pensons à l'assimilation d'un traducteur parmi l'équipe préparant un numéro d'un quotidien.

A long terme, nous suggérons l'adoption d'une science traitant la traduction dans le domaine de la communication. Une science qu'on pourrait appeler la « *tradu-communication* ». Et ce vu la « petite place » qui reste pour le journalisme en monolingue dans un monde « rétréci » et plurilingue.

Annexes

Glossaire

Dans le tableau ci-après nous avons mis en évidence l'appellation bilingue (arabe-français) de certains concepts. Il servirait d'un paratexte et aiderait dans la compréhension de l'étude menée.

Français	Arabe
Presse	صحافة
Communication	تواصل
Moyens de communication	وسائل الاتصال
Journaliste	صحافي
Reportage	تحقيق صحفي
Article journalistique	مقالة صحفية
Information	خبر
Communiquer	أبلغ ، تواصل
Informer	أعلم

Le reportage ci-après aborde la vie lamentable des citoyens dans des bidonvilles dans l'une des communes d'Alger (El Magharia)

Les damnés de Haï Maya attendent un signe de Zoukh Reportage : Plus de 1000 baraques en quête de «débidonvillisation» à El Magharia (ex-leveilley)L

Mustapha BenfodilPublié dans El Watan le 08 - 11 - 2015

Bidonville Haï Maya, dans la commune d'El Magharia (ex-Leveilley), érigé au bord de l'oued Ouchayeh. Les enfants sont obligés d'emprunter des gués de fortune pour rejoindre l'école. Un danger permanent, surtout quand l'oued se déchaîne.

Le bidonville Haï Maya est situé à quelques encablures de la station de métro Haï El Badr. Visuellement, le contraste est violent entre l'équipement de transport ultramoderne et le site de tôle et de misère dissimulé dans le dos de la ligne de métro. Ici, nous sommes exactement à la frontière entre les communes d'El Magharia et Bachdjarah. Les deux municipalités sont physiquement reliées entre elles par un canal naturel : l'oued Ouchayeh. Certaines baraques ont quasiment les pieds dans l'oued et sont régulièrement inondées par les crues de la rivière pestilentielle par temps de fortes pluies. Des gamins en tablier rose ou bleu sont obligés d'emprunter des passerelles périlleuses faites de tôle et de contreplaqué pour aller à l'école. Sur l'autre rive de l'oued s'élèvent des habitations en dur de plusieurs étages, avec garages et ateliers en bas. Certaines de ces bâtisses, érigées sur une butte, sont de véritables villas d'un extérieur assez cossu. Une route bitumée s'étend à la lisière du bidonville avant de déboucher sur la station de métro.

La rocade qui passe par le tunnel de Oued Ouchayeh est toute proche : 600 m maximum. Des cités toutes fraîches voisinent avec les favelas. Un poste de police abrité dans des cabines sahariennes trône à un jet de pierre du bidonville. Le site tout entier offre une vue absolument chaotique, celle d'un urbanisme de guerre où se mêlent séquelles du terrorisme, élans de survie, sens de la débrouille et démission de l'Etat.

«On vit avec les rats»

A peine avons-nous franchi quelques pas dans le périmètre de Haï Maya qu'une voiture de police vient nous accoster. Vérifications de papiers. Un officier s'enquiert de l'objet de notre visite, note fébrilement nos coordonnées, avant de nous confier aux bons soins de nos hôtes.

Nous apprendrons rapidement qu'une bonne partie des occupants du site sont

des rescapés, des familles qui ont dû fuir le terrorisme en abandonnant tout derrière eux. Un vieil homme au visage raviné témoigne : «Je me suis installé ici en 1994. Je suis originaire de la commune de Mesdour, daïra de Bordj Khriss, à 80 km de Bouira. C'est une région qui a été sévèrement touchée par le terrorisme. On a dû tout plaquer. "Smahna fi koullèche" (On a tout abandonné)». Mokhtar, 54 ans, chauffeur de son état à Naftal et père de sept enfants, est originaire de Mesdour lui aussi.

C'est l'un des plus anciens résidants du bidonville et fait, à ce titre, figure de doyen du quartier. «Venez, venez voir dans quel borborygme nous vivons !» lâche-t-il d'emblée. «Ne restez pas au bord, entrez dans les baraquements», insiste-t-il. Il descend de sa camionnette et se propose de nous faire une visite guidée dans les entrailles du bidonville. «Regardez-moi ça ! C'est indigne d'un être humain !» peste notre guide en désignant les gîtes sinistres barbotant dans un cloaque d'égouts noirâtres et de détritiques, le nez dans l'oued.

Les ordures qui mijotent au long du canal s'étendent à perte de vue.

Même les buissons qui enveloppent les cabanes semblent avoir troqué leur verdure naturelle contre le gris triste des masures. «On vit dans une décharge. On porte tous les rebuts et les déchets de la capitale. J'ai demandé maintes fois à l'APC de mettre à notre disposition un camion de ramassage des ordures, peine perdue. Moi, ma vie est derrière moi. Je suis triste pour nos enfants qui au lieu de sortir jouer dans un parc, un jardin, ils se voient pourchassés par les rats. Les parasites pullulent partout. On vit avec les rats. Ils font des ravages dans nos chaumières», s'indigne notre accompagnateur.

Mokhtar occupe un taudis de trois pièces où s'entassent une quinzaine d'âmes. «Nous sommes au moins trois familles parquées ici», lance-t-il en prenant à témoin ce qui lui sert de demeure, un toit de pacotille fait de bric et de broc : tôle, parpaing, matériaux de récupération, mortier... L'homme subvient aux besoins de deux ménages. «Ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai pris une deuxième épouse, ce sont les circonstances qui m'y ont forcé», s'empresse-t-il de préciser. «Sur mes sept enfants, cinq sont nés ici. L'aîné a aujourd'hui 30 ans. Il est dans l'armée.»

Outre ses deux foyers, il faut compter aussi le chef de la tribu : le père de Mokhtar, 94 ans. Turban couleur safran autour du chef et abaya immaculée, le vieux patriarche a encore toute sa tête. «Rani nebkieddem ! (Je pleure du sang)», maugrée-t-il d'une voix chevrotante en songeant à ce qui est advenu de lui à un âge où il est en droit de prétendre à une paisible retraite.

«Sachez, mon fils, que c'est le peuple tout entier qui a fait la Révolution, pas que les moudjahidine. Moi, j'ai perdu deux de mes frères, tombés au champ d'honneur. J'ai participé à la guerre de Libération comme tout le monde. A la

fin, je finis mes jours dans ce taudis. Et avec ça, ils ont voulu nous chasser de ce trou. Je leur ai dit : “On a fait sept ans de guerre à la France et on ne mérite même pas une misérable piaule ?” Le vieux maquisard de marteler : “Qu'ils viennent plutôt s'enquérir de notre situation avant d'être emportés par l'oued, pas après !”».

«Les gens étaient prêts à habiter dans une décharge»

Comment Mokhtar et les siens ont-ils échoué dans ce capharnaüm ? «Je me suis établi ici à la fin des années 1980», confie-t-il. «J'ai débarqué à Alger à l'âge de 25 ans. J'étais “zoufri” à l'époque, un manœuvre à tout faire. Je créchais chez de la famille, à droite, à gauche. Mais je n'étais pas à l'aise. Tu te sens toujours étranger.

Une fois, je passais par là. J'ai repéré cet endroit. Au début, je me suis installé là-haut, sur cette butte. Il n'y avait pas toutes ces constructions à l'époque, c'était un terrain presque vierge, une montagne. L'APC m'a vite expulsé. On m'avait promis de régler ma situation dans quelques mois. C'était en 1989-1990. J'attends toujours». Et de poursuivre : «Au début, on n'était pas très nombreux. Avec le terrorisme, le site s'est vite rempli. Des gens qui ne cherchaient qu'à sauver leur peau, quitte à habiter dans une décharge.» Dans la foulée, Mokhtar glisse un commentaire sur ce qu'on appelle dédaigneusement «enouzouh errifi», l'exode rural.

Un leitmotiv qui revient souvent en parlant de «nass el qasdir», la population des bidonvilles. Mokhtar «corrige» le récit officiel en pointant du doigt l'abandon des zones rurales. «Les habitants de la campagne “rahoum dhayine”, (ils sont complètement marginalisés). A Mesdour, on n'a jamais vu un journaliste, un ministre ou un député. Le wali vient tous les dix ans. Je suis prêt à accompagner là-bas n'importe lequel de nos augustes responsables. Moi, j'ai tenu 25 ans au bled.

Je le mets au défi de tenir juste une année. Je lui donne avec ça une villa. Moi, je vivais dans un coin de montagne. Notre commune est très pauvre. Ses habitants sont dans le dénuement le plus total. Allez voir comment vivent les citoyens hors d'Alger. Ici, les gens se permettent de jeter le pain, là-bas le pain est un luxe. Je te prive d'eau, d'électricité, de route, de travail, d'éducation, de centre de santé, de sécurité, et après je te dis reste où tu es.

C'est injuste !» Mokhtar fulmine : «Si j'avais trouvé de quoi manger, je ne viendrais pas à Alger. “Wechendir bel Assima ?” (Qu'est-ce que je vais faire à la capitale ?) J'aurais élevé une chèvre et une vache et je serais tranquille. Mais ce n'est pas possible, ça demande beaucoup d'argent, l'agriculture demande des moyens qu'on n'a pas. Allah Ghaleb, on nous retient de force. Les administrations, le travail, les usines, les commodités, tout est concentré

à **Alger**. Et tu m'interdis de venir ? De quel droit ? J'y ai autant droit que toi. Nos parents se sont sacrifiés pour cette terre. Eux ils s'arrogent des kilomètres de terrains en toute impunité, et moi ils me refusent 10 mètres carrés.

H'ramalihoum ! Ne nous faites pas haïr ce pays !»

Le «vote bidonville» très couru

Bien sûr, Mokhtar, comme tous les habitants du bidonville, ont monté tous les dossiers du monde, figurent dans tous les fichiers de tous les recensements. Ils attendent toujours un signe de Zoukh. «Il est venu il y a quelque temps, mais il n'a pas franchi le seuil du bidonville. Ils lui ont déroulé le tapis rouge et ont dressé des barrières de police pour nous empêcher de lui parler», témoigne notre ami.

Quid des élus locaux ? «Nos élus, on ne les voit qu'à l'approche des élections. Ah, là, on devient tout d'un coup intéressants. Tout le monde vient nous voir et nous abreuve de promesses». A l'en croire, «l'électorat bidonville» a toujours suscité les convoitises des candidats locaux. Mokhtar nous fournit, à ce propos, une explication fort édifiante en termes de sociologie politique : «Nous avons la résidence, la carte de vote et tous nos papiers sont en règle. Et aux élections communales, nous sommes les premiers sollicités. D'un côté, parce qu'il y a une forte population dans les bidonvilles.

De l'autre, parce que tout le monde vote ici. Ils ne le font pas pour les beaux yeux d'untel ou untel, mais juste dans l'espoir de bénéficier d'un logement. Les gens sont même prêts à voter de nuit, surtout depuis qu'ils ont entendu que Zoukh a dit : «Ellimayvotiche ma yedicheessoukna (Celui qui ne vote pas n'aura pas de logement)». Mokhtar déplore, au passage, la stigmatisation dont font l'objet les pensionnaires des bidonvilles, y compris dans la bouche de certains élus. «Je me suis accroché une fois avec une élue de Kouba à cause de ces étiquettes qui nous collent à la peau.

On traite nos enfants de voyous, de dealers et de maraudeurs. Vous pouvez vous-même attester combien nos jeunes sont respectueux et bien éduqués.

Quelqu'un vous a-t-il jeté une pierre ou prononcé un mot déplacé ?» «Sachez que de ces baraques ont donné des cadres à l'Etat algérien. Nous avons des universitaires, des ingénieurs, des médecins, des officiers...» Parmi eux, Amine (appelons-le ainsi), un officier de police qui émarge à l'une des sûretés urbaines des communes voisines. Amine corrobore les dires de Mokhtar : «Nous avons effectivement plein de diplômés.

Moi-même je suis titulaire de deux licences et j'en prépare une troisième. Il faut arrêter d'accabler cette population. Nos enfants sont très bien élevés. Il y a un très grand respect entre les familles. Une sécurité totale. La police chôme ici. Il n'y a jamais eu d'agression. La plupart des habitants d'ici sont issus de

l'Algérois. Ils viennent d'Hussein-Dey, de Bachdjarah, de La Glacière, d'El Harrach, des quartiers environnants. C'est la promiscuité qui les a poussés à s'établir ici. Ce sont tous des gens sans histoires que les circonstances ont forcés à emménager dans ce marais.» Amine réside dans le bidonville depuis une dizaine d'années.

Son témoignage en dit long sur la paupérisation d'un grand nombre de nos cadres dont le salaire ne suffit pas pour louer un logement décent. «Je veux bien louer, mais à quel prix ? Citez-moi le salaire moyen d'un fonctionnaire algérien. Prenez mon cas. Je suis un fonctionnaire de la police, j'ai 22 ans de service, j'ai subi de plein fouet les affres du terrorisme. D'après vous, je touche combien ? 47 000 DA ! J'aurais aimé faire agent de sécurité dans une banque et gagner 60 000 DA.» Malgré sa situation difficile, Amine garde le sourire, le moral et même l'espoir. Sa seule ambition aujourd'hui est de tirer ses enfants de ce trou. «Je ne souhaite pas que mes enfants grandissent ici. J'ai trois gosses. Le dernier, je l'envoie régulièrement chez sa grand-mère pour alléger son calvaire.

Un jeune de 30 ans te dit : “Mon rêve, c'est d'être dans un logement où il y a quelque chose qui s'appelle une cuisine, une chambre, des sanitaires.” Tout ce que demandent les habitants d'ici, c'est la paix morale et un peu de dignité. Ils veulent un logement décent. Ils en ont marre de vivre dans le stress. Au lieu de se concentrer sur leur labeur, ils vivent dans la peur permanente de recevoir un coup de fil leur annonçant que le plafond de leur baraque s'est effondré ou que leur enfant est tombé dans l'oued !» Mokhtar abonde dans le même sens : «Ces gens ne demandent pas l'impossible, ils ne menacent pas de prendre le maquis.

On veut finir notre vie dans la dignité. On n'a pas encore vu l'Algérie de «el izzawalkarama». On a souffert le martyr, que ce soit durant les années noires ou quand la situation du pays s'est améliorée. Nous continuons à manger notre pain noir en silence. “Hassou bina chouiya” (Pensez un peu à nous). On est prêts à mourir pour notre pays, mais dans la dignité, pas dans la misère, machi taht el qasdir (pas sous les tôles le zinc) !»...

-LE REPORTAGE CI-APRES (PARTIE DE NOTRE CORPUS) TRAITANT DE L'IMIGRATION CLANDISTINE EN TUNISIE

RCHIVES ÉDITION DU 26/04/2015 **ACTUALITÉ**

Imed Soltani. Président de l'association La Terre pour tous

«J'ai vu des choses horribles dans les centres pour migrants»

le 26/04/2015 | 10:00



zoom© Photo : El Watan

Imed Soltani

[Imprimer](#) [Envoyer à un ami](#)

- *D'abord, comment a été créée votre association, La Terre pour tous ?*

Nous avons fondé l'association La Terre pour tous car, à la base, deux de mes neveux, Bellahcène et Slim Soltani, sont portés disparus depuis le 1er mars 2011. Ils sont partis dans le contexte de l'après-révolution. Ils ont embarqué depuis la région d'El Haouaria (extrémité du Cap Bon, au nord-est de la Tunisie, ndlr). Il y avait eu un effondrement de l'Etat, ce qui a fait que les frontières étaient ouvertes à l'époque. Il n'y avait pas de contrôle de la part de la police.

- *Quels sont les objectifs de l'association ?*

L'objectif principal que nous nous étions assigné était de connaître la vérité sur les migrants disparus. Après, au fil de notre travail avec les autres associations et ONG, notamment européennes, nous avons réalisé qu'il y avait une grande injustice. Nous avons senti qu'il y avait des politiques qui nous ont poussé à fermer les yeux sur la réalité des disparus et des morts en mer.

A partir de là, nous militons non seulement pour faire la lumière sur les migrants disparus, mais aussi pour réfléchir à des solutions radicales en vue de stopper cette hémorragie de disparus et de naufragés, et le drame de nos jeunes qui prennent les barques de la mort. Les causes profondes de cette situation ont sûrement à voir avec la marginalisation des citoyens de la part des gouvernements qui se sont succédé en Tunisie ainsi que dans l'ensemble des pays arabes.

Il y a une marginalisation de régions entières où il n'y a pas de culture, pas de sensibilisation, pas de loisirs. Ajoutez à cela la pauvreté, la misère, le chômage qui reste très élevé. Et même la qualité de l'enseignement prodigué ne suffit pas pour former une jeunesse consciente qui sache gérer sa vie. Ceci sans oublier la politique migratoire de l'Europe et le système de fermeture des frontières entre nos pays.

- *Le système Frontex ?*

Oui, le système Frontex. J'ai envie de dire à l'Occident : nous les Tunisiens, nous les Algériens, nous les Africains de manière générale, nous avons le droit de circuler tout autant que vous. Comme vous, vous avez le droit de venir chez nous, nous avons le droit de venir chez vous. La liberté de circuler est un droit garanti pour tous.

Mais ces droits dont se gargarise l'Occident s'avèrent être un grand mensonge. Où sont ces droits ? De quelle démocratie parle-t-on ? Il ne se

ne passe pas un jour sans que des gens meurent en Méditerranée et on n'a pas vu le monde bouger un cil pour dire «ça suffit !» Il faut changer ces politiques-là.

Au lieu de cela, on les voit financer les Etats pour se taire et payer Frontex en milliards au lieu d'octroyer cet argent aux pays marginalisés pour développer leur économie. Nous, on est contre ce système et on va combattre ce système. Nous allons dévoiler la vérité qu'on ne pouvait pas dire sous Ben Ali parce que vous aidiez Ben Ali et les autres dictateurs contre nous. Vous les corrompiez grassement afin que nous, les zwawla, les parias, nous crevions en mer !

- Avez-vous une estimation du nombre de harraga portés disparus ?

En tout, 1500 migrants tunisiens ont disparu depuis la Révolution. Mais pour l'heure, il y a 520 citoyens tunisiens qui ont été officiellement recensés. Et on vient de porter ce chiffre à la connaissance du gouvernement italien.

- Qu'en est-il des harraga qui seraient détenus en Italie ?

Nous avons deux axes de travail dans ce dossier. Le premier concerne la situation de nos enfants qui sont entrés sur le sol italien, et à propos desquels nous n'avons aucune information ou idée précise sur l'endroit où ils se trouvent. Donc on veut connaître la vérité sur ce point. Le deuxième axe porte sur les défaillances constatées dans les opérations de sauvetage de la part de Frontex.

L'agence Frontex prend des milliers de milliards et tue les gens en mer en les privant de l'assistance pour laquelle elle est payée. La responsabilité de Frontex est pleinement engagée. D'ailleurs, j'ai porté plainte en Italie et devant l'Union européenne pour non-assistance aux migrants tunisiens. Le plus grave est que le filon migratoire est devenu une source de business en Italie. Vous voyez des ONG qui perçoivent 120 euros par personne, mais en réalité, ils ne dépensent même pas 5 euros de ce budget.

Sans parler des humiliations, des bastonnades, des insultes et autres mauvais traitements. Et nous voulons mettre fin à ce système-là. J'ai été dans les centres de rétention en Italie et j'y ai vu des choses horribles. Je n'aurais jamais pensé voir ça dans des pays européens. Il y a de terribles dépassements des droits de l'homme. Les migrants subissent toutes sortes de maltraitements. Les gens vivent sous médicaments.

Ils dorment avec des médicaments, se lèvent avec des médicaments, marchent avec des médicaments. Ils ont accueilli des gens en bonne santé et ils en ont fait des drogués pour pouvoir les «gérer». Et ça, c'est une violation criante des droits humains. Vous imaginez si on infligeait le même traitement, ici en Tunisie, à un ressortissant européen ? Je n'ose même pas imaginer ce qui se passerait. Ils continuent à porter sur nous un regard plein de mépris. Pour eux, on est le «tiers-monde», donc tout est permis avec nous.

- Espérez-vous du changement dans le traitement de ce dossier au niveau interne après l'élection de Béji Caïd Essebsi et la nomination d'un nouveau gouvernement ?

En quatre ans, nous avons organisé des manifestations devant les ambassades européennes à Tunis. Nous avons mené des actions de protestation devant le ministère tunisien des Affaires étrangères, devant le secrétariat d'Etat aux migrations. Nous avons interpellé tous ceux qui sont concernés par le dossier des migrants disparus.

Nous avons fait des grèves de la faim. Nous avons manifesté aux côtés d'ONG européennes. J'ai même participé à la Marche de la liberté qui s'est étalée sur 500 km, de Strasbourg à Bruxelles, à pied, pour dénoncer le traitement inhumain réservé aux ressortissants africains en Europe. L'ensemble de ces actions nous ont permis d'arracher un engagement du président Béji Caïd Essebsi pour la constitution d'une commission d'enquête.

- La «question harraga» touche aussi bien la Tunisie que l'Algérie, la Libye, le Maroc...Envisagez-vous une coopération avec les autres sociétés civiles de la région qui militent pour la même cause ?

Nous sommes justement en train de mettre en place une coordination africaine. Nous avons des camarades du Maroc, d'Algérie et même du Mexique avec lesquels nous sommes en contact. On veut agir la main dans la main avec tous les Africains et les autres peuples pour nous élever contre ce système. Contre cette politique. Et nous les combattons avec des idées, pas avec des armes ! Je voudrais dire pour terminer : je suis Tunisien, je suis Algérien, je suis Libyen, je suis Marocain, je suis Mauritanien, je suis Arabe, je suis humain et je veux la paix pour toute l'humanité !

Mustapha Benfodil

Bibliographie

Bibliographie

La bibliographie

Le corpus :

- Le quotidien national d'informations *El watan*, version papier du 26/04/2015
- Le quotidien national d'informations *El watan*, version papier du 08/11/2015

Dictionnaires :

- لسان العرب – consulté le 10/16/2016
- القاموس المحيط –consulté le 12/16/2016
- *ar.mo3jam.com*, consulté le 03/06/2016
- Dicos Ecarta 2009*, consulté le 16/06/2016
- Dictionaric*, version numérique, consulté le 03/07/2016
- Larousse*, version numérique, consulté le 07/07/2016
- Reverso*, version numérique, consulté le 18/07/2016

Les ouvrages :

- ANDRE Lefever in *Portraits de traductrices*, Presse de l'université d'Ottawa, 2002.
- AREZKI Dalila, *Méthodologie de La recherche graduée et post-graduée*, Odyssee, 2008.
- AGNES Yves, *Manuel de journalisme*, Editions La Découverte (nouvelle édition après celle de 2002), Paris, 2008.
- BONNAFOUS Simone, TEMMARr Malika, EDS, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, (les chemins du discours) Ophrys, Paris, 2007.
- CHOMSKY Noam, ROBERTt W, CHESNEY Mc, *Propagande, médias et démocratie*, Eco société, Montréal, 2004.
- COMBRES Elisabeth, LAMOUREUX Sophie, THINARD Florence, *Les clés de l'info (pour mieux comprendre les médias et l'actualité)*, Gallimard Jeunesse, Paris, 2005.

Bibliographie

- De NUCHEZE Violaine, *Sous les discours, L'interaction*, L'Harmattan, 1998.
- DESMOND William Olivier, *Paroles de traducteur de la traduction comme activité jubilatoire*, Peeters, Louvain-La-Neuve, 2005
- De SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, TALANTIKIT, Bejaïa, 2002.
- DOMINIQUE PH, DEMARI J.C, GRELIER .D, *Sans frontière, Cle international*, 1984.
- DUBOIS Jean, MATHE Giacomo, LOUIS Guespin, *Dictionnaire de linguistique*, Librairie Larousse, 1989.
- *El Watan*, version papier du 01/08/1999
- El Watan Week-end* du vendredi, version numérique du 19 février 2016, rubrique contrechamp.
- El Watan* du samedi, version papier du 18 juin 2016
- GERSTLE Jacques, *La Communication politique*, Armand Colin, Paris, 2012.
- GILE Daniel, *La traduction La comprendre, L'apprendre*, Presse Universitaire de France, 2005.
- GOUVARD Jean-Michel, *La Pragmatique outils pour l'analyse littéraire*, Armand Colin, Paris 1998.
- ROLAND Barthes, in *Communications*, seuil, 1964, p.93 (p.93/1964/N4)
- SELEKOVITCH Danica, Lederer Marianne, *Interpréter pour Traduire*, Klincksieck (Didier Erudition), 2001, p.105.
- SFEZ Lucien, Que sais-je ?, *La Communication*, Presse Universitaire de France, 1991.
- WOLTON Domonique, *Informé n'est pas communiquer*, CNRS Editions, Paris, 2009.

Bibliographie

- LUCIE Bargel, *Présidentielle 2007. Scènes de genre, Mots*. Les langages du politique n° 90, 2009.

Références électroniques :

https://digilib.phil.muni.cz/bitstream/handle/11222.digilib/130682/Books_2010_2019_036-2014-1_6.pdf?sequence=1 , consulté le 27/05/2016

https://fr.wikipedia.org/wiki/Mustapha_Benfodil , consulté le 11/06/2016

https://fr.wikipedia.org/wiki/Arabe_dialectal, consulté le 03/06/2016

https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_en_Tunisie, consulté le 05/08/2016

https://fr.wikipedia.org/wiki/Arabe_alg%C3%A9rien#Origines, consulté le 05/08/2016

https://fr.wikipedia.org/wiki/Arabe_tunisien#Parlers_pr.C3.A9-hilaliens, consulté le 10/08/2016

Table des matières

1. Introduction générale.....	01
--------------------------------------	-----------

Chapitre I : La langue : définition et situation en Algérie et en Tunisie

I.1. Aperçue sur l'évolution de la politique linguistique en Algérie.....	07
I.2. Regard sur l'évolution de la politique linguistique en Tunisie.....	08
I.3. Le parler dialectal algérien.....	11
I.4. Le parler dialectal Tunisien.....	13
I.5. Langue/parole.....	15
I.6. Le discours direct et le discours indirect.....	17
I.7. Définition de certains concepts en communication.....	17
I.7.1. Qu'est-ce que l'information et qu'est-ce que la communication ?.....	18
I.7.2. La nuance entre l'information et la communication.....	18
I.8. Qu'est-ce que le journalisme ?.....	20
I.8.1. Le journaliste.....	21
I.8.2. Le rôle important du journaliste dans la société.....	21
I.8.3. Le journalisme américain (anglo-saxon) et le journalisme français.....	22
I.9. Présentation de la théorie de la traduction.....	22
I.9.1 Présentation de la théorie de Skopos.....	23

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

II.1. Présentation du quotidien d'information <i>El Watan</i>	32
II.2. Vie et œuvre de Mustapha Benfodil, auteur du corpus.....	33
II.3. Présentation du corpus.....	35
II.4. Analyse du corpus.....	37

Commentaire

Conclusion.....66

Bibliographie

Annexes